



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Evaluation finale du **Projet Conjoint** « **Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine** »

Rapport Final

Date du rapport	Février 2020
Numéro de la version	préliminaire
Evaluateurs	Serge Eric Yakeu Djiam (CE), <i>Consultant International (Chef d'équipe)</i> Boniface NZonikou (PhD), Consultant National
Gestionnaires de l'évaluation	Kevin Tanguy DEMANOU N'GBARAMOU Jean-Jacques Anderson
Spécialiste Régional de l'évaluation	Cyuma MBAYIHA
Contact	ONU Femmes Centrafrique

28 mars 2020

REMERCIEMENTS

L'évaluation finale du projet conjoint "Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine" a été réalisée par une équipe de Consultants composée de Serge Eric Yakeu (Chef d'équipe, Consultant International) et Boniface Nzonikoua (Consultant National). Sa réalisation a été rendue possible grâce à la contribution importante de plusieurs personnes en République Centrafricaine (RCA) et du Bureau Régional de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des Sexes et l'autonomisation des Femmes (ONU FEMMES) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre au Sénégal.

Les Consultants expriment leur reconnaissance aux représentants des trois agences du Système des Nations Unies (SNU) chargées de la mise en œuvre des interventions du projet notamment l'ONU Femmes, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour leur disponibilité à la facilitation de la mission, mais aussi aux entretiens conduits pendant la phase de collecte des données en RCA. La participation des organisations partenaires de mise en oeuvre telles que l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA), le Réseau pour le Leadership de la Femme en Centrafrique (RELEFCA), Planète Femmes Centrafricaines (PFC), et Children's Life in Rural Areas (CLIRA); des bénéficiaires rencontrés à Bangui, Bossangoa et à Bambari, a été très utile pour rassembler les informations primaires recherchées sur le terrain. Malgré le planning des rendez-vous assez contraignant dû au contexte sécuritaire du pays, ils ont accepté de se rendre disponibles pour s'entretenir avec les Consultants.

Les remerciements vont tout particulièrement à l'équipe d'ONU Femmes, chargée de la coordination de la présente évaluation. Leur appui à la planification et au suivi des rendez-vous avec les parties prenantes au processus d'évaluation a été très capitale à la réussite de cette évaluation. En outre, leur disponibilité pour diverses demandes d'informations de la part des Consultants a été très appréciée.

Serge Eric Yakeu (CE)

Consultant International, Chef d'équipe

Boniface Nzonikoua

Consultant National

Les informations contenues dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue et la position des agences de mise en oeuvre (ONU Femmes, FAO et PNUD). La responsabilité des opinions exprimées ainsi que les erreurs de fait ou de jugement demeure celle de l'équipe de Consultants.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIERES	iv
LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET ANNEXES	v
ACRONYMES ET ABBRÉVIATIONS	vi
RESUME EXECUTIF	viii
I. INTRODUCTION	1
1.1. Contexte de l'évaluation.....	1
1.1.1. Contexte politique.....	1
1.1.2. Contexte économique.....	1
1.1.3. Contexte social.....	3
1.1.4. Indicateurs genre et Participation politique et leadership des femmes	4
1.2. Contexte d'égalité du genre et droits des femmes.....	5
1.2.1. Contexte législative et politique nationale.....	5
1.2.2. Efforts nationaux et régionaux de promotion de la paix et de réconciliation nationale	6
1.2.3. Groupes vulnérables et marginalisés.....	8
1.2.4. Cartographie des organisations féminines en RCA.....	8
1.3. Description du Programme conjoint.....	9
1.3.1. A propos du programme	9
1.3.2. Théorie de changement.....	11
2. BUT ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	14
2.1. But de l'évaluation.....	14
2.2. Objectifs de l'évaluation	14
2.3. Portée et utilisation de l'évaluation.....	14
3. CRITERES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION	14
4. MÉTHODOLOGIE	16
4.1. Cadre et approche méthodologique.....	16
4.2. Etapes méthodologiques.....	16
4.3. Limites de l'évaluation	17
5. RESULTATS	19
5.1. Pertinence et cohérence	19
5.2. Efficacité.....	21
5.3. Efficience.....	27
5.4. Durabilité.....	29
5.5. Genre, Équité et Droits humains.....	32
6. CONCLUSION	34
7. RECOMMANDATIONS	36
8. LEÇONS APPRISSES	38
ANNEXES	39

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET ANNEXES

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Indicateurs de croissance en RCA.....	3
Tableau 2 : Etapes de légifération des textes nationaux en RCA.....	6
Tableau 3 : Structuration des organisations féminines en RCA.....	8
Tableau 4 : Résultats et produits attendus du Projet Genre.....	10
Tableau 5 : Critères et questions d'évaluation.....	15
Tableau 6 : Liste des personnes rencontrées par catégorie d'acteurs et par genre.....	17
Tableau 7 : Analyse du niveau de réalisation des résultats et produits du programme conjoint.	22
Tableau 8 : Recommandations stratégiques et opérationnelles.....	36

Liste des Figures et Photos

Figure 1 : Théorie du Changement(TdC) du programme conjoint « Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine ».....	12
Photo 1 : Groupe mixte des associations de femmes peulhs, musulmanes et chrétiennes participantes au focus de groupe à Bambari.....	26
Photo 2 : Entretien avec un groupe mixte (Homme/femmes) par les consultants à Bangui.....	32

Liste des Annexes

Annexe 1 : Termes de Références.....	39
Annexe 2 : Cadre des résultats du PDF.....	44
Annexe 3 : Liste des documents consultés.....	49
Annexe 4 : Liste des personnes et organisations rencontrées.....	51
Annexe 5 : Calendrier détaillé de la mission.....	58
Annexe 6 : Outils de collecte des données primaires.....	59
Annexe 7 : Matrice d'évaluation.....	67
Annexe 8 : Profils des Consultants.....	73

ACRONYMES ET ABBRÉVIATIONS

ACDA	: Agence Centrafricaine pour le Développement Agricole
ACDES	: Association Centrafricaine pour le Développement Economique et Social
AFCB	: Association des Femmes Chrétiennes de Bambari
AFCS	: Association des Femmes pour la Cohésion Sociale
AFEB	: Association des Femmes Evangéliques de Bossangoa
AFMB	: Association des Femmes Musulmanes de Bambari
AFPB	: Association des Femmes Peulh de Bambari
AFPJC	: Association des Femmes Parajuristes Centrafricaine
ANDE	: Agence Nationale pour le Développement de l'Élevage
ANE	: Autorité Nationale des Elections
CCP	: Cadre de coopération Pays FAO-Gouvernement
CDE	: Convention relative aux Droits de l'Enfant
CEDEF	: Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
CEMAC	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CLIRA	: Children's Life in Rural Area
CSI	: Cadre Stratégique Intérimaire des Nations Unies
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
GDAP	: Groupement pour le Développement Agropastoral
GEDAP	: Genre Paix et Développement
HCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés
IFD	: Intégration de la Femme dans le Développement
MDRA	: Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture
MINASRN	: Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale
MINPFFPE	: Ministère de la Promotion de Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant
MINUSCA	: Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique
ODD	: Objectifs de Développement Durables
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OFCA	: Organisation des Femmes Centrafricaine
OIM	: Organisation International pour les Migrations
OIT	: Organisation International du Travail
ONG	: Organisations Non-Gouvernementales
ONU FEMMES	: L'Entité des Nations Unies pour L'égalité des Sexes et L'autonomisation des Femmes

OSC	: Organisations de la Société Civile
PBF	: Peace Building Funds
PFC	: Planète Femmes Centrafricaines
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNPF	: Politique Nationale pour la Promotion de la Femme
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUAD	: Plan-Cadre des Nations Unies pour le Développement
PPT	: PowerPoint
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RCA	: République Centrafricaine
RCPCA	: Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix
RDC	: Rassemblement Démocratique Centrafricain
REFAMP	: Réseau des Femmes Anciennes Ministres et Parlementaires
RELEFCA	: Réseau pour le Leadership de la Femme en Centrafrique
RFR	: Réseau des Femmes Rurales
RJSG	: Réseau des Journalistes Spécialisés dans le Genre
SUN	: Système des Nations Unies
TdC	: Théorie de Changement
TDRs	: Termes de Références
UNEG	: Groupe d'Evaluation des Nations Unies
UNDAF	: United Nations Development Assistance Framework
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
URCA	: Union pour le Renouveau de Centrafrique
VBGs	: Violences Basées sur le Genre
WVI	: World Vision International

RESUME EXECUTIF

Ce document représente le rapport final de l'évaluation commanditée par ONU Femmes, Bureau de Bangui (RCA). Elle a été exécutée de décembre 2019 à février 2020.

Objet de l'évaluation

L'objet de l'évaluation est le "Projet conjoint de promotion de la participation politique et leadership des femmes dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine". Mis en œuvre dans les villes de Bangui, Bambari, Kaga-Bandoro, Bossangoa et Bria pour une durée de 24 mois, le projet visait à renforcer les capacités des femmes et jeunes filles de la RCA pour leur meilleur leadership et engagement dans le processus de dialogue national et de relèvement en vue de la consolidation de la paix ainsi que leur participation qualitative et quantitative dans la vie politique et publique. La logique d'intervention du programme conjoint s'aligne au cadre stratégique intermédiaire pour la gestion de la crise en RCA et les priorités du Plan National de Relèvement et Consolidation de la paix (RCPCA). En outre, un plan de d'actions communicationnelles décliné en objectifs et actions spécifiques pour l'acceptation du leadership et la participation politique de la femme a été développé avec pour objectif global d'établir et mettre en œuvre un plan d'actions incluant des processus interactifs avec les populations cibles autour d'activités de communication pour un changement de mentalités et des comportements positifs vis-à-vis du leadership et de la participation de la femme en RCA.

Les parties prenantes sont composées des représentants du gouvernement, des Organisations Non-Gouvernementales (ONGs) et Organisation de Société Civile (OSCs), et des Agences du Système des Nations Unies (SUN). Les bénéficiaires directs sont constitués des femmes et filles des villes de Bangui, Bambari, Bossangoa, Kaga-Bandoro et Bria, qui s'intéressent à la vie politique de la RCA. Le budget du PBF total de USD 2 548 383.8 avec une contribution de 49,8% pour ONU Femmes, 29,7% pour le PNUD et 20,5% de la FAO.

But, Objectifs et portée de l'évaluation

L'évaluation avait pour but de déterminer dans quelle mesure les réalisations escomptées ont été atteintes. L'objectif principal est d'apprécier le niveau d'atteinte de l'ensemble des résultats attendus, et d'identifier les résultats inattendus potentiellement générés par la mise en œuvre des activités du projet. Plus spécifiquement, l'évaluation visait à :

- Déterminer le niveau d'atteinte des résultats tels que prévus dans le cadre des résultats ;
- Evaluer l'efficacité et l'efficience en termes de performance du projet et le niveau de leur contribution aux priorités nationales (RCPCA), aux objectifs de l'UNDAF et des ODDs ;
- Identifier les problèmes (faiblesses) et les opportunités (y compris des points forts) dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- Analyser les mécanismes de programmation adoptés durant la mise en œuvre du projet ;
- Analyser les mécanismes et la stratégie de communication, Plan de suivi et évaluation ;
- Analyser le partenariat et les mécanismes de coordination internes mis en place (forces, faiblesses) et leur alignement et/ou interaction avec les mécanismes nationaux ;
- Apprécier le degré d'implication et d'appropriation des partenaires (Gouvernement, Société Civile, ONGs, Secteur Privé, collectivités locales) dans la mise en œuvre du Projet
- Identifier les leçons apprises et formuler des recommandations stratégiques, techniques et organisationnelles, et les leçons apprises pour les programmations futures.

L'évaluation couvre toutes les interventions du projet genre mises en œuvre d'août 2017 à Août 2019. Les principaux utilisateurs sont constitués des parties prenantes à la conception et la mise en œuvre du projet genre notamment ONU FEMMES, la FAO et le PNUD.

Méthodologie

L'évaluation est conforme aux normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (UNEG) et des principes d'évaluation de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE). L'approche non-expérimentale a été adoptée et l'évaluation s'est déroulée en trois phases : (i) Inception, (ii) Collecte de données primaires et atelier de debriefing des principaux constats à Bangui ; (iii) Analyse des données et production du rapport final d'évaluation. Les aspects contractuels, la logistique notamment de l'accès à l'information et aux documents du projet, le procédé de partage d'information, des contacts des personnes à interviewer durant la phase de collecte des données, des rôles et responsabilités des parties prenantes, et le chronogramme de déroulement de la mission avec les échéances pour les livrables attendus ont été analysés durant la phase d'inception. Les méthodes mixtes quantitatives et qualitatives ont été adoptées pour la collecte des données primaires à Bangui, Bossangoa et Bambari. La méthode d'échantillonnage raisonnée proposée par De Vaus (2001)¹ a été adoptée pour considérer les acteurs à interviewer suivant leurs rôles et responsabilités. Des entretiens semi-structurés individuels et de groupes à l'aide des questionnaires en face-à-face, et par téléphone whatsapp et skype, ont été conduits auprès de 131 personnes dont 20% d'hommes et 80% de femmes. Les organisations féminines représentent 75.6% dont 8% d'hommes et 92% de femmes bénéficiaires des interventions du PBF I. Les données quantitatives désagrégées par sexes dérivent de l'exploitation ou analyse documentaire. L'analyse thématique et de contenu à partir d'un cadre analytique spécifique a été appliquée aux données qualitatives et secondaires. Les réponses qualitatives ont également été validées avec des informations quantitatives. Toutes les analyses sont basées sur le genre et les données sont désagrégées par sexe. Enfin, la triangulation (entre sources, méthodes et informations de terrain) a été appliquée aux données obtenues.

Résultats et conclusions

Pertinence et cohérence: L'évaluation trouve le projet très pertinent et ses activités sont alignées aux politiques, programmes et cadre de programmation du Gouvernement Centrafricain tels que RCPCA, la DSRP, la Politique Nationale pour la Promotion de la Femme, du Cadre Stratégique Intérimaire des Nations Unies et du Cadre de coopération Pays FAO-Gouvernement. La complémentarité des différentes composantes du projet a été significativement développée. Le projet a contribué au renforcement du cadre normatif et institutionnel en faveur de la participation politique et de leadership des femmes tout en consolidant les moyens d'existence des bénéficiaires via les AGRs.

Efficacité : Le projet a efficacement atteint ses objectifs et les résultats stratégiques. Le projet a contribué à l'amélioration du cadre légale avec la révision de plusieurs textes de lois et des politiques publiques à l'instar de la loi sur la parité entre la femme et l'homme, la révision du code pénal et la loi portant protection de la femme. La combinaison des activités de résilience, de renforcement des capacités sur des thématiques essentielles de gouvernance, participation politique et leadership, la volonté politique manifeste avec la signature des mémorandums et accords de paix, l'existence des textes juridiques, et l'implication des époux des femmes bénéficiaires, les chefs religieux, les élus locaux, les comités locaux de paix dans les interventions de réconciliation et de consolidation de la paix, constituent des forces indéniables à l'atteinte des résultats du projet. L'efficacité du projet a été limitée par la situation sécuritaire persistante et volatile, l'insuffisance des

¹ De Vaus D. 2001. Research Design in Social Research. Sage Publication, London (Ltd). 148p.

infrastructures de base, et le non-déploiement de l'administration dans les provinces. Les effets induits imputables aux réalisations du projet sont constitués des financements additionnels des phases 2 et 3, et l'implication des autres partenaires au développement pour l'autonomisation des femmes et la consolidation de la paix. Par ailleurs, le système de gestion des risques n'a pas véritablement fonctionné de manière générale. Les risques liés à l'émergence de conflits ont été atténués via les activités de conscientisation des communautés religieuses sur la notion de citoyenneté. Des renforcements des capacités multiformes ont été salutaires pour maximiser la performance du projet de même que la collaboration entre les institutions gouvernementales partenaires.

Efficiences : Le projet genre est très efficient. La stratégie de coordination du projet autour d'un même cadre des résultats a significativement renforcé la mise en œuvre et le suivi du programme. Face aux contraintes sécuritaires et dont d'accessibilité, l'usage des bureaux terrains du PNUD à Bangui, Bambari et Bossangoa a été très bénéfique y compris la collaboration de la MINUSCA pour le suivi technique. Le choix d'un nombre raisonnable des localités et des groupes cibles moins importants confèrent au projet une performance remarquable au lieu de se dissiper avec des ressources limitées. L'efficacité du projet a été limitée par des lenteurs administratives qui ont causé des retards dans l'exécution des contrats de partenariat avec les partenaires d'exécution.

Durabilité : A ce stade, il est difficile de déterminer la durabilité des résultats du projet. Les appuis spécifiques au Réseau des Femmes Parlementaires sont pérennes notamment avec des efforts de plaidoyer pour une allocation budgétaire par l'assemblée nationale afin de renforcer leur participation politique. Les mécanismes de résilience avec les Clubs Dimitra aux groupes de femmes sont pérennes dans le court et moyen termes. Par ailleurs, plusieurs éléments probants sont susceptibles d'assurer la durabilité des acquis du projet conjoint tels que le cadre législatif et réglementaire et le renforcement des capacités des femmes leaders pour leur participation aux échéances électorales. Le projet a contribué au réveil et à l'évolution des mentalités individuelles et collectives. Les VBGs sont de moins en moins fréquentes et les femmes réclament de plus en plus leurs droits et s'expriment librement. La cohésion sociale est une réalité notamment à Bangui et à Bambari. Les femmes et jeunes filles issues de confessions religieuses différentes se fréquentent régulièrement. L'implication des interlocuteurs locaux comme les chefs traditionnels et élus locaux a été utile pour la sensibilisation sur la cohésion sociale.

Genre, équité et droits humains : Le projet genre a respecté les principes d'égalité de sexe. Les groupes marginalisés notamment les jeunes filles ont été impliqués dans les activités du projet. Les activités de formation ne distinguent pas les groupes religieux chrétiens, musulmans ou peulhs. Ils participent librement aux réunions dans les Clubs Dimitra. Le projet a tenu compte des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation et l'inclusion avec l'implication des hommes au même titre que les femmes sur les aspects de cohésion sociale avec un accent particulier dans les zones conflictuelles comme à Bria, Kaga-Bandoro et Bambari. Plusieurs barrières socioculturelles au changement tels que la pratique d'excision et les VBGs sont susceptibles d'affecter les principes de droits humains, les inégalités entre les sexes et l'équité. Le niveau d'analphabétisme des femmes les rend davantage très vulnérables.

Recommandations

A. Recommandations stratégiques (RS)

RS1 (FAO, PNUD et ONU FEMMES)- Arrimer des priorités des phases 2 et 3 du projet, et tout autre projet en cours d'élaboration/exécution aux priorités nationales en matière de promotion de la participation politique et leadership des femmes au dialogues nationales; et aux besoins du prochain UNDAF, et aux ODD avec:

- Collaboration continue du gouvernement, les services décentralisés, les chefs religieux et leaders communautaires
- Coordination systématique avec le gouvernement dans la planification et la mise en oeuvre de toutes les activités
- Ciblage des localités non couvertes en fonction de leur accessibilité
- Disposer et former les points focaux dans les localités de mise en oeuvre.

RS2 (FAO)- Renforcer davanatge l'autonomisation des femmes avec les activités de diversification des revenus des bénéficiaires par :

- Le développement continuel des Clubs Dimitra dans d'autres localités ;
- Suivant le cas, prévoir des financements rotatifs en nature par exemple, en offrant un couple d'animaux domestiques comme des cabris ;
- Mise en place des champs communautaires pour de larges organisations de femmes particulièrement en provinces
- Appui à la structuration des organisations à la base

RS3 (PNUD et ONU FEMMES) - Capitaliser les acquis du projet et envisager la possibilité de duplication dans d'autres zones du pays par:

- Mise en place des mécanismes de vulgarisation et de diffusion des textes et législations aussi en langue locale pour sensibiliser davantage les populations
- Financer la communication de ces textes même en langue locale dans les médias (radios, télévision et presses).

B. Recommandations opérationnelles (RO)

ROI(FAO, PNUD et ONU FEMMES) -Renforcer le mécanisme de coordination et de suivi et évaluation avec un plan de suivi et évaluation pour:

- Avoir un plan de rapportage et de partage des informations/rapports;
- Assurer une communication et la production des rapports dans les délais planifiés
- Production des procès verbaux des rencontres de coordination (comité de pilotag, etc);
- Réduire les delais et lenteurs administratifs dans la gestion des contrats de partenariats avec les partenaires d'exécution;

RO2 (PNUD et ONU FEMMES) - Suivi régulier des organisations de femmes leaders formées pour une forte implication dans les échéances électorales (présidentielle, législatives et municipales) prévues en décembre 2020

- L'intensification des activités de sensibilisation à l'endroit hommes
- Implication davantage des masses médias pour plus de communication notamment en langue locale
- Formation continue des coaches politiques;
- Distribution des modules de formation sous forme numérique aux partenaires et relais locaux pour l'extension sessions de formation à d'autres bénéficiaires dans d'autres localités

RO3 (FAO, PNUD et ONU FEMMES) - Intégrer systématiquement les programmes d’alphabétisation dans les activités de formation pour contribuer à réduire le niveau de vulnérabilité des femmes et jeunes filles.

Leçons apprises

- (1) L’approche de sensibilisation ménage par ménage dans un contexte de crise ou humanitaire est indispensable pour faire renaître la confiance et par conséquent soutenir les efforts de cohésion sociale. Le cas de Bambari développé par ONU FEMMES sous les services de CLIRA est un exemple à succès.
- (2) Programme conjoint offre la possibilité de combinaison multisectorielle des interventions d’autonomisation, de gouvernance et de leadership féminin. Grâce aux financements communs du PBF1, plusieurs engouements des couches socioprofessionnelles et/ou des déplacées aux activités, et création de nouvelles organisations pour les renforcements des capacités, leadership et cohésion sociale ont été rendues possibles pour soutenir le vivre ensemble entre les leaders religieux et chefs des communautés chrétiennes, musulmanes et peulhs.
- (3) Les députés femmes peuvent désormais répondre aux invitations, et par conséquent sont moins complexées/frustrées à cause de leur analphabétisme. Elles développent des échanges entre elles durant les sessions de l’assemblée nationale. Enfin, elles peuvent répondre aux attentes locales et défendre les intérêts communs de leur communauté d’origine en toute confiance.
- (4) L’implication des autorités locales, élus locaux, comités de paix et chefs religieux a été déterminante à la réussite de plusieurs activités de sensibilisation sur la citoyenneté, de réconciliation et de consolidation de la paix, et le leadership. A Bambari par exemple, Forte implication de la masse en symbiose entre plusieurs associations de femmes de confessions religieuses différentes.
- (5) Prévoir et commencer par les projets de réhabilitation économique notamment des femmes (plus nombreuses et même chefs de famille), pour soutenir mentalement et moralement les bénéficiaires, les besoins imminents des populations en situation de crise humanitaire est incontournable au retour de la paix dans les localités ciblées.

I. INTRODUCTION

I.1. Contexte de l'évaluation

I.1.1. Contexte politique

En 2015, les Etats membres des Nations Unies se sont rassemblés à New York pour adopter les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) et l'objectif 5 réitère cette obligation « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* » pour accélérer le développement durable. En Centrafrique, malgré l'existence des instruments juridique, le renforcement du cadre juridique et institutionnel et d'une politique en matière de promotion de l'égalité ainsi que leur poids démographique (52% de la population), les femmes restent encore marginalisées au point de ne pas être en mesure de participer de manière soutenue aux processus de prise de décision y compris la consolidation de la paix et le relèvement². Pendant la transition politique de 2014-2015, des efforts ont été faits dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1325 pour une forte représentativité des femmes dans les sphères de décision et à la consolidation de la paix où on a noté 9 Ministres femmes sur 32; 27 Conseillères au Conseil National de Transition sur 135; 2 Ambassadrices, 3 Préfètes sur 16; 3 Sous Préfètes 71; 3 femmes aux postes clés au Ministère des Finances: Directrice Générale des Douanes, Directrice Générale des Impôts et Inspecteur Général des Finances. Toutefois, la violence spécifiquement dirigée contre les femmes s'entend de tous actes de violences dirigées contre le sexe féminin³.

Le leadership des femmes et leur participation à la vie politique sont partout menacés. Les femmes sont sous-représentées aussi bien comme électrices que dans les fonctions dirigeantes, au sein des assemblées élues, dans l'administration publique, dans les partis politiques ou encore dans le secteur privé ou le monde universitaire. Et ceci malgré leurs compétences maintes fois démontrées, en tant que leaders et agents du changement, et en dépit de leur droit de participer en toute égalité à la gouvernance politique.

I.1.2. Contexte économique

3. Des efforts indéniables ont été accomplis sur le plan de la scolarisation et de l'insertion socio-économique des femmes, mais il faut bien reconnaître que dans la plupart des cas, le sort des femmes jusqu'à ce jour demeure l'objet de légitimes préoccupations⁴.

- i) Une **inégalité de formation devant l'emploi**: Le faible taux de scolarité des filles restreint d'office leur accès à une formation professionnelle de qualité. Dans un pays où le marché du travail reste symbolique, l'opportunité pour la femme de trouver un travail épanouissant et pouvant lui procurer une indépendance économique devient aléatoire. Devant ces handicaps de départ, il ne lui reste plus que le choix de s'adonner aux travaux domestiques et champêtres ou de « faire du commerce », ce qui ne signifie pas non plus grand-chose en termes économiques, car ce vocable recouvre généralement une plongée dans l'informel et dans des activités de survie sans véritable accumulation de capital.

²Loi sur la parité de Novembre 2016. Cette loi sur la parité a été promulgué par le président de la république en 2016.

³Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes en République Centrafricaine.

⁴Constitution de la République Centrafricaine - 2016- Art 6, paragraphe 3: La protection de la femme et de l'enfant contre la violence et l'insécurité, l'exploitation et l'abandon moral, intellectuel et physique est une obligation pour l'Etat et les autres collectivités publiques. Cette protection est assurée par des mesures et des institutions appropriées de l'Etat et des autres collectivités publiques.

- ii) **Une inégalité dans les revenus :** La majorité des Centrafricains vivent en zone rurale, où la pauvreté sévit. C'est ainsi qu'en milieu rural 81 % des femmes, contre 69 % des hommes, sont affectées par la pauvreté. Dès lors, les femmes courent plus de risque de décéder entre 15 et 49 ans, en raison de la mortalité maternelle liée aux complications de l'accouchement chez les femmes pauvres et des mariages précoces, bien qu'elles aient une espérance de vie moyenne plus élevée que celle des hommes.
- iii) **Des faibles revenus :** Les femmes qui vivent en milieu rural n'ont pratiquement pas de revenus monétaires dignes de ce nom, l'essentiel de leurs activités étant consacré à la fourniture de produits et de services nécessaires à la survie de la famille. Les petites activités de revente de produits agricoles et d'élevage servent à financer des besoins marchands de la famille. En zone urbaine et périurbaine, la femme est devenue de fait le soutien de la famille, quand l'homme confronté au chômage n'assume plus son rôle traditionnel. Malgré cela, les femmes ne peuvent facilement accéder aux prêts bancaires par manque de garanties, ce qui les empêche également d'améliorer ou de développer des activités agricoles et de se procurer des revenus monétaires.

4. De nos jours, il n'y a malheureusement pas d'outils statistiques fiables pour mesurer l'apport des femmes dans la production de la richesse nationale et donc de chiffrer leur contribution à la constitution du PIB. Cependant, du fait de la situation économique difficile du pays, la femme centrafricaine est passée très rapidement du statut de la « fourmi oubliée » à celle d'agent économique de plus en plus important. Elle est présente dans tous les secteurs productifs de l'économie et domine l'économie informelle. C'est elle qui fait vivre en réalité la plus large partie de la population par de petits commerces de produits vivriers, de produits de première nécessité, de vêtements bon marché, etc. Toute cette activité économique est financée en grande partie sur fonds propres, sans crédits bancaires significatifs. Les femmes organisent des formes de solidarité financière associatives à travers des tontines (Kérémba) et diverses formes de structures d'épargne et de crédit, mais il se pose le problème de lignes significatives et structurées de refinancement.

5. Avec un PIB de 449 \$US par habitant, l'économie de la République centrafricaine (RCA) se stabilise, dans un environnement sécuritaire toujours instable malgré les efforts en cours pour ramener la paix. En 2018, le PIB a augmenté de 4,3% et la croissance devrait atteindre 5% en 2019 et 2020, selon le FMI. Ces prévisions sont fondées sur diverses réformes, la vente de diamants gardés en réserve et la hausse des exportations de bois. Cette économie reste vulnérable au climat sécuritaire incertain. Les tensions suscitées par l'accord conclu avec les groupes armés, visant à favoriser leur intégration au gouvernement, continuent de peser sur la stabilité politique du pays.

6. Cependant, les réformes entreprises par le gouvernement ont permis de contenir le déficit budgétaire. Selon les estimations de la BAD, le solde budgétaire a enregistré un excédent de 1% PIB en 2018. Néanmoins, selon le FMI, en 2019 le solde budgétaire global a atteint -7,41% PIB. En 2019, le gouvernement devrait se concentrer sur la réalisation de son objectif en matière de solde primaire national, tout en prévoyant une augmentation des dépenses sociales et d'investissement. Le niveau de surendettement de la RCA reste élevé, mais la dette publique est à la baisse. Elle est estimée à 46,8% en 2018 et devrait diminuer à 41,7% en 2019, puis à 38,5% en 2020. La baisse des prix des produits alimentaires et manufacturés a ramené l'inflation à 4% en 2018. Ce taux devrait encore baisser en 2019 et 2020 pour s'établir à 3,4% et 3,2%, respectivement⁵.

⁵ BAD, 2011. Profil Genre de la République centrafricaine, Novembre 2011

7. En 2018, la République centrafricaine occupait la 188ème position (sur 189 pays) en termes de développement humain⁶. Le taux de chômage est élevé (6.5% en 2018 selon les estimations de l'Organisation International du Travail (OIT) et la majorité de la population vit dans la pauvreté⁷. La crise sécuritaire que le pays a connu ces dernières années a aggravé les inégalités sociales ainsi que le manque d'infrastructures sociales de base. Le budget 2018 comprend plusieurs mesures de politique fiscale visant à générer 0,4% de PIB supplémentaire⁸ (telles que l'application des tarifs extérieurs communs de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale -CEMAC sur les importations, et l'abrogation des dérogations, l'augmentation des taxes à l'exportation pour le bois, les diamants et l'or ; l'augmentation des droits d'accise sur les boissons alcoolisées, les cigarettes et les autres boissons ; et l'introduction d'une taxe sur les véhicules motorisés). Le nouveau budget vise également un ratio revenu intérieur/PIB de 9,6%, des dépenses primaires courantes de 9,7% et des dépenses d'investissement financées à hauteur de 1,3% par le revenu national, avec un déficit intérieur primaire de 1,4% du Produit Intérieur Brut (PIB) comme illustrés au Tableau I.

Tableau I : Indicateurs de croissance en RCA.

Indicateurs de croissance	2017	2018	2019	2020
PIB (milliards USD)	2,07e	2,28e	2,32	2,49
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,5e	3,8e	4,5	5,0
PIB par habitant (USD)	416e	449e	448	472
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	50,292e	49,939e	44,481	39,231
Taux d'inflation (%)	4,5e	1,6e	3,0	2,6
Balance des transactions courantes (Milliards USD)	-0,16e	-0,18e	-0,10	-0,12
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-7,8e	-8,0e	-4,1	-4,9

Source : Adapté du « World Economic Report », Décembre 2019.

1.1.3. Contexte social

2. La RCA reconnaît officiellement la citoyenneté pleine de la femme et l'égalité entre les sexes, conditions essentielles pour une participation effective des femmes au développement économique et social. La réalité montre pourtant de grands déficits. Cependant, le taux de scolarisation des filles reste plus bas que celui des garçons (68 % des femmes sont analphabètes). Ainsi, elles accèdent moins facilement à une formation professionnelle et rencontrent donc de grandes difficultés pour trouver un travail et parvenir à une indépendance sociale. En conséquence, 81 % des femmes sont touchées par la pauvreté, contre 69 % des hommes, et encourent ainsi un plus grand risque de mourir entre 15 et 49 ans.

⁶ FMI - World Economic - Décembre 2019

⁷ OIT, 2019. Rapport sur les indicateurs socioéconomiques de la RCA, 2019

⁸Banque Mondiale: Rapport sur la situation économique de la RCA - Dernières données disponibles Décembre 2019.

3. La loi reconnaît que quiconque, par des méthodes traditionnelles ou modernes, aura pratiqué ou tenté de pratiquer, ou favorisé sera puni⁹. Cependant, les mutilations génitales sont toujours répandues. L'excision touche en moyenne 37 % des femmes en RCA, et jusqu'à 90 % dans certaines régions du pays. Les conséquences sont nombreuses et graves : chocs septiques, douleurs, infections, difficultés d'accouchement, problèmes psychologiques et sexuels, ou encore le décès.

4. Dans le code pénal centrafricain, cette pratique est certes officiellement condamnée, mais reste pour beaucoup encore considérée comme un facteur d'intégration communautaire et la réalité est d'ailleurs qu'aucune juridiction n'a jamais été saisie. Par manque d'éducation, les femmes méconnaissent trop souvent leurs droits. Par voie de conséquence, les violences verbales et corporelles existent toujours, les femmes subissant bien davantage que les hommes des violences d'une extrême gravité, ou encore les problèmes de succession demeurent aujourd'hui pour la plupart résolus en faveur des hommes. La femme centrafricaine est mère en moyenne de quatre enfants, doit s'occuper des tâches domestiques et, par manque d'argent, doit mener diverses autres activités sources de revenus.

1.1.4. Indicateurs genre et Participation politique et leadership des femmes

5. La RCA a connu une série de crises depuis 1990 qui ont eu pour conséquence l'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité, l'affaiblissement des capacités de l'État, la destruction du tissu social et économique, tant en milieu rural qu'urbain. En dépit du poids démographique des femmes (plus de 50.2% de la population) et de la volonté politique affichée (Promulgation de la Loi sur la Parité), la participation à la vie politique et publique, des femmes en RCA y compris dans les processus de consolidation de la paix et de relèvement économique, demeure très largement en deçà des normes et des standards internationaux.

6. Depuis le retour à la légalité constitutionnelle de 2016, on note une régression dans cette évolution et aujourd'hui le pays présente les données suivantes sur la représentation et le leadership des femmes en politiques et dans le gouvernement en République Centrafricaine :

- **Gouvernement** : i) 7 femmes seulement sur 39 ministres, soit environ 18% ; ii) une femme et 2 hommes au Secrétariat technique d'appui au Ministre conseiller à la Réconciliation nationale ; iii) 12 femmes sur 140 députés soit 8,5% à l'Assemblée nationale ; iv) 4/8 membres désignés, soit 50% avec Présidence-Femme ; v) 2/24 femmes à la Haute cour de la justice, soit 8,33% ; vi) 2/5 femmes, soit 40% au Haut conseil de la communication; vii) 2/14 femmes, soit 14,8% comme Ambassadeurs de la RCA ; viii) 7/19 femmes, soit 36,8% à la Haute Autorité Chargée de la Bonne Gouvernance avec une femme comme Vice-Présidente ; ix) 18/79 femmes, soit 22,78% au Conseil Economique et Social ; x) 2/5 femmes, soit 40% au Conseil national de médiation ; xi) 2/7 femmes, soit 28,5% à l'Autorité nationale des élections avec une femme comme Présidence, et une femme Présidente à la Cour Constitutionnelle. A la Primature, il y a 7 femmes pour 41 membres du Cabinet. Le Ministre Directeur de Cabinet est une femme.

⁹Loi n°06.005 du 20 juin 2006 Bangayassi relative à la santé de reproduction, Art 19 : Quiconque, par des méthodes traditionnelles ou modernes, aura pratiqué ou tenté de pratiquer, ou favorisé l'excision ou toutes autres méthodes de mutilations génitales féminines sera puni d'un emprisonnement de 2 à 5 ans et d'une amende de 100.000 à 1.000.000 de francs CFA. La peine sera portée au double en cas de récidive.

- **Administration** : i) 4810/27656 femmes, soit 17,3% à la Fonction publique ; ii) 5/25 femmes, soit 20% à l'Inspection générale d'Etat ; iii) 2/16 femmes, soit 12,5% dans le corps des Préfets, 6/73 soit 8,2% dans le corps des sous-préfets ; iv) une femme et 2 hommes au Secrétariat technique d'appui à la RSS.

1.2. Contexte d'égalité du genre et droits des femmes

1.2.1. Contexte législative et politique nationale

7. Estimée à 5 355 171 habitants, la population centrafricaine est en majorité jeune (les moins de 18 ans représentent plus de la population totale) et rurale (62,8% contre 37,9% en zone urbaine)¹⁰. La décennie d'instabilité politique a entraîné la destruction de peu d'infrastructures sociales de base existantes, accélérant la paupérisation de la population, notamment féminine. L'analyse des lois et documents juridiques a montré que la RCA s'est inscrite résolument dans la dynamique de promotion de l'égalité des sexes. Le pays a ratifié plusieurs textes internationaux et promulgué des textes nationaux qui visent cette égalité¹¹.

8. Cependant, certains textes nationaux soulèvent des contradictions ou comportent des dispositions discriminatoires à l'égard des femmes et des filles. Au plan institutionnel, l'analyse de la participation de la femme dans le secteur public a révélé des grands écarts entre les femmes et les hommes dans les instances de prise de décision et dans la gestion du pouvoir. S'agissant de sa participation effective à la prise de décision au niveau local, on note des atouts mais aussi des faiblesses. Concernant les atouts, on remarque une évolution positive mais lente dans la conception du rôle et de la place de la femme rurale dans son milieu, comme preuve, son ascension à certaines fonctions sociales et des organes de prise de décision naguère confiés à une femme. L'émergence des femmes décideuses coutumières et des femmes leaders relais en est un exemple type. La contrainte tient essentiellement au manque de formation et à l'analphabétisme chez certaines femmes leaders qui ne leur permettent pas d'avoir le même niveau de débat avec les hommes.

9. Sur le plan politique, le rapport de la MICS4 (2019) relate qu'il ya une faible représentativité des femmes dans les instances de prise de décision et dans l'administration pour des raisons suivantes:

- Faible représentation des femmes dans les juridictions de droit moderne et leur quasi absence dans les juridictions de droit coutumier ;
- Faiblesse du pouvoir économique des femmes
- Dispositions discriminatoires dans les textes sur l'héritage et la succession
- Persistance de pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles (lévirat, sororat, mutilations génitales, rites de veuvages)
- Absence de visibilité et de valorisation du travail de la femme dans les secteurs productifs.

10. Au niveau de l'emploi et des activités économiques, les femmes interviennent principalement dans les emplois à faible sécurité, à des postes subalternes et dans le secteur informel. Dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sécurité alimentaire, les femmes réalisent la majeure partie des activités, mais à cause du manque d'outils modernes, du faible accès aux intrants et au crédit, le rendement est faible et les revenus insuffisants pour réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'accès des femmes au foncier est limité, du fait de la faiblesse de leurs moyens financiers et des pratiques coutumières inégalitaires entre hommes et femmes. En

¹⁰ MICS4, 2019. Institut centrafricain des Eudes Economiques et Sociales, 2019

¹¹ Banque Mondiale, 2019. Rapport sur la situation économique de la RCA - Dernières données disponibles Décembre 2019.

matière de santé maternelle, la situation est caractérisée par un taux de mortalité maternelle de 1/100 naissances vivantes, et un faible taux d'utilisation des méthodes modernes de planification familiale (9%)¹².

11. L'accès des femmes aux ressources est amorcé et certains donateurs continuent à les occulter dans la distribution des aides malgré que leur bonne conduite dans la gestion des aides et des dépenses sociales soit approuvée. Cependant, elles sont souvent influencées par les hommes au cours de cette gestion. Au niveau local, les mécanismes de solidarité communautaire initiés par les autorités politiques locales et quelques partenaires techniques sont bien appropriés par la population des zones couvertes. Cette mixité des hommes et des femmes a permis l'interchangeabilité des rôles traditionnels associés aux hommes et aux femmes.

12. La division sexuelle du travail reste de manière générale un problème préoccupant pour la femme rurale qui doit chaque jour doubler d'effort pour couvrir les besoins en eau potable en période de pénurie, ce qui constitue un facteur de déscolarisation des filles, lesquelles sont aussi asservies par cette corvée d'eau. On note un grand écart entre le milieu urbain (86%) et le milieu rural (55%) en termes d'accès aux infrastructures de base, notamment à une source d'eau améliorée. Les inégalités de genre se caractérisent aussi par le travail précoce des enfants et surtout les filles et la contribution des femmes dans le secteur informel. La participation des femmes dans la production économique est supposée faible: 74,5% pour les hommes et 58,6% pour les femmes. Il y a peu de femmes dans le monde des affaires et leur accès est très limité aux services des banques. Malgré les efforts dans le domaine de l'éducation, la situation est critique pour les filles qui fréquentent moins l'école que les garçons. Les violences basées sur le genre sont régulièrement perpétrées sur les femmes et filles, notamment le viol, l'inceste, les sévices sexuels, l'exploitation sexuelle, les mutilations génitales¹³.

1.2.2. Efforts nationaux et régionaux de promotion de la paix et de réconciliation nationale

Au niveau national

13. En République Centrafricaine, la volonté de donner à la femme la place qui lui revient dans la société a été un des soucis constants de l'Etat. La gestion de cette problématique s'est effectuée en trois étapes¹⁴: La période des textes isolés, la période de l'Intégration de la Femme dans le Développement ((IFD) et la période de l'égalité du genre (tableau 2).

Tableau 2 : Etapes de légifération des textes nationaux en RCA

Typologies	Description
Textes isolés (1966-1976)	<ul style="list-style-type: none">- Ordonnance N°66/16 du 22 février 1966 Abolissant la Pratique de l'Excision- Ordonnance 66/25 du 31 mars 1966 portant Suppression de la Dot exigée par la famille de la future épouse et qui conditionnait le mariage traditionnel- Ordonnance 66/26 du 31 mars 1966 relative à la promotion de la Jeune Fille- Ordonnance 67/130 du 17 avril 1967 remettant à leur famille toute écolière en état de grossesse¹⁵
Intégration de la Femme dans le	<ul style="list-style-type: none">- Politique de Promotion de la Femme Centrafricaine (mai 1989)- Politique Nationale de Promotion de la Femme (mai 1997)

¹² Op cit

¹³ PNUD, 2018. Rapport sur le Développement Humain, Centrafrique, 2018

¹⁴ Banque Mondiale, 2012. Etude diagnostique sur la situation du genre en République centrafricaine, juillet 2012

¹⁵ Pour être autorisée à continuer ses études, l'écolière enceinte devait obligatoirement présenter un certificat de mariage.

développement (IFD)	- Plan National d'Action pour la Promotion de la Femme élaboré en 2020 par le Ministère des Affaires Sociales.
Égalité du genre	- Politique Nationale de Promotion de l'Égalité et de l'Équité de novembre 2005 - Plan d'Action de la Politique Nationale de Promotion de l'Égalité et de l'Équité de Juillet 2007
Droits civiques et le statut juridique des femmes	- La Loi N°97.013 du 11 novembre 1997 Portant Code de la Famille accepte notamment la polygamie et recommande une dot symbolique alors que la dot et la polygamie avaient déjà été interdites en 1966 par ordonnance présidentielle. - La Constitution de la République Centrafricaine du 27 décembre 2004 réaffirme et garantit l'égalité entre l'homme et la femme - Loi N°09.004 du 29 Janvier 2009 Portant Code du Travail de la République Centrafricaine - Loi N°10.001 du 6 Janvier 2010 Portant Code Pénal Centrafricain - Loi N°10.002 du 6 Janvier 2010 Portant Code de Procédure Pénal Centrafricain - Loi N°91.016 du 27 Décembre 1991 Portant Code de Procédure Civile Centrafricain - Loi N°99.016 du 16 Juillet 1999, Portant Statut Général de la Fonction Publique - Loi N°09.004 du 29 Janvier 2009 Portant Code du Travail de la République Centrafricaine
Santé de la reproduction	- Loi N° 06.032 du 27 décembre 2006, Portant Protection de la Femme contre les violences en République Centrafricaine ; - Loi n° 06.005 Relative à la Santé de la Reproduction : 20 juin 2006 - Loi N° 06.030 du 12 septembre 2006, Fixant les Droits et Obligations des Personnes vivant avec le VIH/SIDA

Au niveau régional/international

14. La RCA a ratifié les instruments juridiques internationaux suivants visant à promouvoir l'égalité des sexes (homme et la femme) en vue de réduire la pauvreté et promouvoir la paix¹⁶:

- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948
- Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) du 18 décembre 1979
- Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 18 juin 1981
- Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) de novembre 1989
- La Déclaration et le Programme d'action issus de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement du Caire de 1994
- La Plate Forme d'Action de Dakar sur les femmes de 1994
- La Déclaration et la Plate Forme d'action de Beijing sur les femmes de 1995
- La Résolution 1325 de l'an 2000 demandant instamment aux Etats membres des Nations-Unies de faire en sorte que les femmes soient davantage représentées à tous les niveaux de prise de décisions dans les institutions et mécanismes régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion et le

¹⁶ BAD, 2012. Etude diagnostique sur la situation du genre en République centrafricaine, juillet 2012.

règlement des conflits et les processus de paix, et d'adopter une démarche soucieuse d'équité entre les sexes, lors de la négociation et de la mise en œuvre d'accords de paix.

- Les Objectifs du Développement Durable (ODD) (New-York, 2015)
- Le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits des femmes en Afrique (2003)
- Le Plan d'action de l'Afrique pour accélérer la mise en œuvre des Plates Formes de Dakar et de Beijing sur les femmes (Addis-Abeba, 2004)
- La Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes (2004)
- Le Pacte de Sécurité, de Stabilité et de Développement de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (2008).

1.2.3. Groupes vulnérables et marginalisés

15. En RCA, les groupes vulnérables sont principalement constitués de paysans, de femmes, d'enfants et d'orphelins, de handicapés, et de victimes de conflits. Ils vivent majoritairement dans les zones périurbaines et en milieu rural, avec un faible accès au marché formel de l'emploi et aux infrastructures sociales de base (écoles, centres de santé, puits et forages, routes rurales praticables, petits ouvrages de franchissement, marchés ruraux, etc.)¹⁷. Ces conditions de vie difficiles illustrent la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent ces populations et justifient la nécessité d'adopter pour elles des mesures particulières pour les prémunir de l'exclusion sociale.

16. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) élaboré par le Gouvernement pour la période de 2008 à 2010 a prévu des mesures d'appui spécifiques pour ces groupes. Le DSRP vise à :

- (i) Restaurer la sécurité, consolider la paix et prévenir les conflits ;
- (ii) Promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit ;
- (iii) Rebâtir et diversifier l'économie ;
- (iv) Développer le capital humain autour de trois piliers : Pilier 1) Soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation ; Pilier 2) Renouveler le contrat social entre l'Etat et la population, et Pilier 3) Assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs.

17. Le projet conjoint s'insère dans ces quatre piliers qui prévoient d'accroître le capital humain de la Femme dans les domaines de la cohésion sociale et de développement économique, en privilégiant les actions qui touchent les régions et les populations les plus affectées par le phénomène de la pauvreté.

1.2.4. Cartographie des organisations féminines en RCA

18. Les organisations féminines centrafricaines sont diversifiées et sont réparties en quatre niveaux de structuration (Tableau 3)¹⁸.

Tableau 3 : Structuration des organisations féminines en RCA

Niveaux	Description	Challenges
---------	-------------	------------

¹⁷ BAD, 2009. Rapport d'évaluation du projet de développement communautaire et d'appui aux groupes vulnérables (PDCAGV), Banque Africaine de Développement. 06 mars 2009.

¹⁸ CRAD, 2015. Rapport d'audit institutionnel des organisations Non gouvernementales en République centrafricaine, Mai 2015.

1^{er} niveau Organisations féminines de base (associations)	<ul style="list-style-type: none"> - Opèrent dans les domaines de la gouvernance, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, et de l'assainissement. - Faible taille du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de financement - Importants besoins en renforcement de capacité
2^e Niveau Organisations Non-Gouvernementales (ONGs)	<ul style="list-style-type: none"> - Forte concentration à Bangui la capitale, mais sont présentes dans les autres régions du pays - Interviennent surtout dans les domaines de l'éducation, la santé, des droits humains, de l'enfance en difficulté et des groupes marginaux - Nombre important de personnel et de volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins en renforcement de capacité dans divers domaines, et notamment en matière de communication et de montage de projets
3^e Niveau Réseaux thématiques et géographiques composés d'associations de base et d'ONG	<ul style="list-style-type: none"> - Envergure régionale, - Inexistence de cadres formels de concertation Etat/réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Très peu de financement - Mise en œuvre et le suivi des politiques sectorielles est faible voire inexistante
4^e Niveau Organisations Faïtières ou plateformes nationales de la Société Civile	<ul style="list-style-type: none"> - Fédèrent plusieurs organisations féminines, malgré ses moyens limités venant d'appuis extérieurs et de ses fonds propres - Couvrent un nombre assez représentatif de régions du pays et touchent plusieurs domaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins de financement - Important besoin en renforcement des capacités

19. Quel que soit leur niveau de structuration, elles sont très diversifiées, incontournables au développement des initiatives variées dans différents domaines avec des appuis limités des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et souvent sur leurs fonds propres. Elles jouent les rôles d'éducateur et de plaidoyer à travers des stratégies de sensibilisation, de formation, d'information et autres à l'endroit des communautés dans les domaines notamment du genre, de la santé, des droits humains, et de l'environnement.

1.3. Description du Programme conjoint

1.3.1. A propos du programme

20. Mis en œuvre dans les villes de Bangui, Bambari, Kaga-Bandoro, Bossangoa et Bria pour une durée initiale de 18 mois, le projet conjoint « **Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix** » s'articule autour des trois composantes prioritaires, à savoir (1) un contexte relatif à la consolidation de la paix avec un focus de direction sur la réconciliation et la cohésion sociale prônée par le gouvernement comme départ des solutions durables, (2) un état des lieux activités relatives à la consolidation de la paix en cours et les déficits à combler pour mieux soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation, (3) un contexte de justification du financement en lien avec les priorités du RCPCA pour renforcer ainsi la stabilité et la bonne gouvernance dans un contexte de restructuration.

21. Ce programme vise de manière globale le renforcement des capacités des femmes et jeunes filles de la RCA pour leur meilleur leadership et engagement dans le processus de dialogue national et de relèvement en vue de la consolidation de la paix en RCA ainsi que leur participation qualitative et quantitative dans la vie politique et publique. Ainsi, l'atteinte de cet objectif devra permettre d'avoir des résultats et produits déclinés dans le tableau 4.

Tableau 4 : Résultats et produits attendus du Projet Genre

Résultats attendus	Produits
R1 : L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré	1.1. Un cadre juridique et légal qui favorise la participation des femmes à la vie publique et politique et au processus de réconciliation nationale
	1.2. Des leaders de la société civile, des communautés religieuses, des leaders traditionnels et media sont soutenus dans leur de plaider en faveur de représentation et la participation des femmes dans l'exercice de leur leadership et dans le processus de la réconciliation nationale
R2 : Les femmes participent mieux à la vie politique et publique et leur leadership est renforcé	2.1. Les capacités des femmes élues et dans les institutions nationales sont renforcées
	2.2. La participation des organisations féminines engagées dans les processus de dialogue politique et réconciliation nationale est effective
R3 : Le leadership féminin est promu dans le cadre de la gouvernance communautaire	3.1. Les femmes au niveau communautaire sont appuyées pour mieux contribuer à la résolution pacifique des conflits et dans la gouvernance communautaire
	3.2. Les jeunes filles sont mieux impliquées dans les processus de relèvement post-conflit

22. La logique d'intervention du programme conjoint s'aligne au cadre stratégique intermédiaire pour la gestion de la crise en RCA et les priorités du RCPCA. En outre, un plan de d'actions communicationnelles pour l'acceptation du leadership et la participation politique de la femme a été développé. L'objectif global du plan est d'établir et mettre en œuvre un plan d'actions incluant des processus interactifs avec les populations cibles autour d'activités de communication susceptibles d'amorcer en elles un changement de mentalités et des comportements positifs vis-à-vis du leadership et de la participation de la femme dans la vie politique et publique en RCA. Ce plan est décliné en objectifs et chaque objectif dispose des actions et activités spécifiques.

- **Objectif 1 :** Augmenter la connaissance et la compréhension des populations cibles sur les concepts de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes
- **Objectif 2 :** Promouvoir la prise en compte et l'intégration du concept de l'égalité genre dans l'éducation des enfants au sein des familles (ménages)
- **Objectif 3 :** Promouvoir la prise en compte et l'intégration des concepts de l'égalité genre et de l'autonomisation de la femme et de la jeune fille dans l'éducation jeunes dans les milieux scolaires et universitaires
- **Objectif 4 :** Vulgariser les textes régissant les droits des femmes en RCA auprès des populations (Loi sur la parité, projet de révision du code électoral, etc.)
- **Objectif 5 :** Mener des actions de plaidoyers auprès des autorités et décideur-es communautaires, religieux et politiques afin de susciter leurs implication et participation

- **Objectif 6** : Promouvoir les concepts genre et d'autonomisation de la femme et de la Jeune fille auprès des organes de Presse et des Médias afin de susciter une meilleure prise en compte du genre dans les lignes éditoriales et la production de programmes genre sensibles
- **Objectif 7** : Promouvoir l'égalité entre les sexes comme un outil de lutte contre la pauvreté, gage de développement et de cohésion sociale
- **Objectif 8** : Promouvoir les pratiques traditionnelles, positives, genre- sensibles des Us et coutumes propres à la RCA
- **Objectif 9** : Faire un rappel historique et promouvoir les contributions faites par les femmes centrafricaines pour le développement de la nation
- **Objectif 10** : Contribuer à la reconnaissance et la valorisation du leadership féminin déjà existant
- **Objectif 11** : Inciter les hommes et des jeunes hommes à s'impliquer davantage dans la lutte pour les droits humains, particulièrement des femmes à tous les niveaux
- **Objectif 12** : Conscientiser les femmes elles-mêmes pour s'intéresser davantage à la chose publique et assumer plus de leadership
- **Objectif 14** : Promouvoir l'éducation supérieure de la jeune fille
- **Objectif 15** : Contribuer à la réduction des inégalités hommes/femmes à travers la lutte contre les marginalisations, les exclusions et autres violences à l'endroit des femmes et des jeunes filles
- **Objectif 16** : Contribuer à changer positivement les normes sociétales et les croyances néfastes à l'épanouissement et au leadership de la femme et de la jeune fille.

23. Les parties prenantes sont composées de :

- I. **Gouvernement** : Assemblée Nationale ; Ministères (Ministère de la Promotion de Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant - MINPFFPE, Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale - MINASRN, Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture (ANDE et ACDA), Ministère de l'Intérieur, Autorité Nationale des Elections (ANE).
- II. **ONGs et Société Civile** : Organisation des Femmes Centrafricaine (OFCA), Planète Femmes Centrafricaines (PFC), Réseau pour le Leadership de la Femme en Centrafrique (RELEFCA), Children's Life in Rural Area (CLIRA), Groupement pour le Développement AgroPastoral (GDAP), Association Centrafricaine pour le Développement Economique et Social (ACDES), Association des Femmes Evangéliques de Bossangoa (AFEB), et World Vision International (WVI).
- III. **Agences du Système des Nations Unies (SUN)** telles que : ONU Femmes, PNUD et FAO.

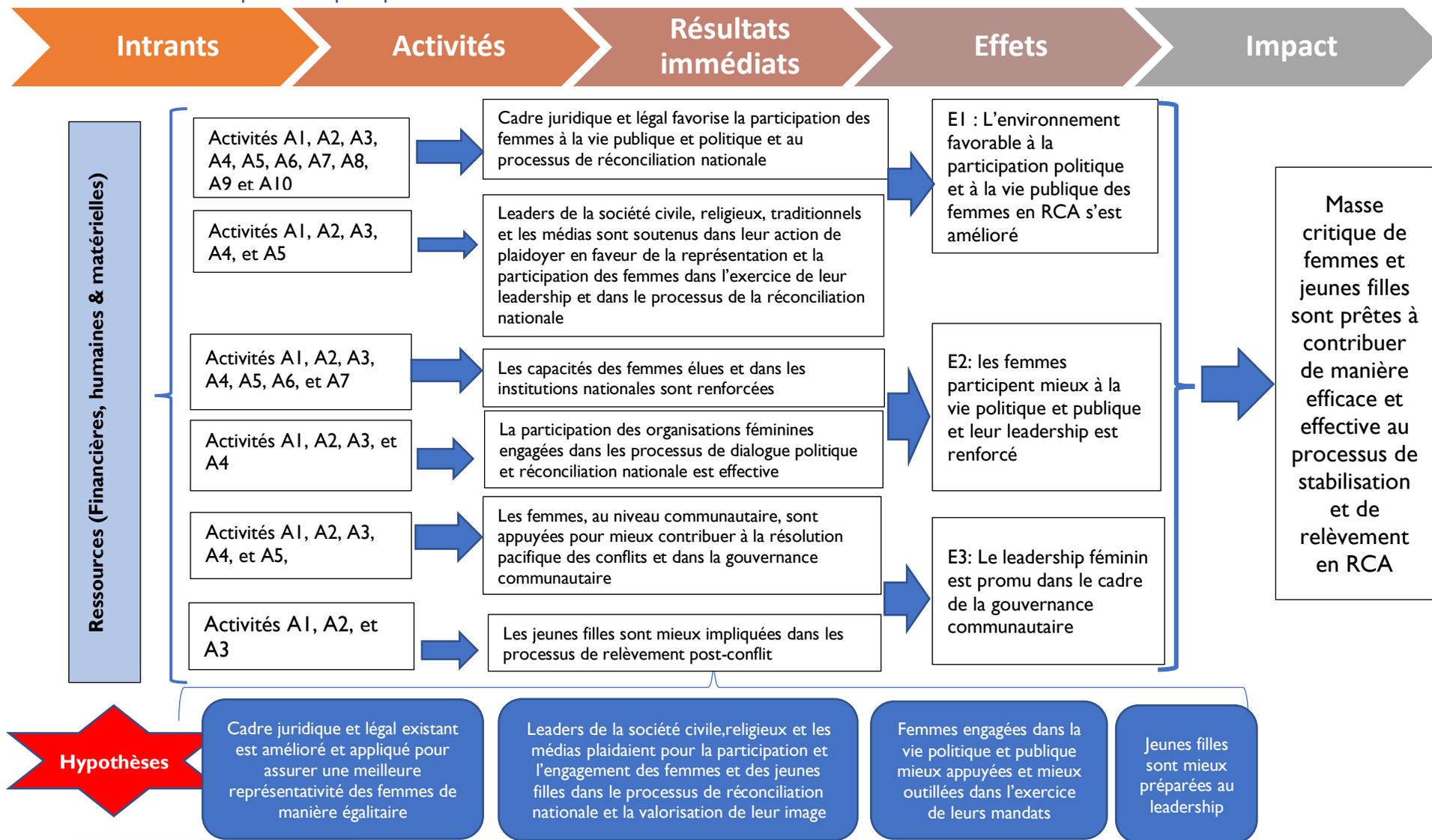
24. Les bénéficiaires directs sont constitués des femmes et filles des villes de Baangui, Bambari, Bossangoa, Kaga-Bandoro et Bria, qui s'intéressent à la vie politique de la RCA.

25. Le budget du PBF total de USD 2 548 383.8 avec une participation par agence répartie comme suit : ONU Femmes (\$ 1 270 759.82), PNUD (\$ 757 603.98) et FAO (\$ 520 020).

1.3.2. Théorie de changement

26. La Théorie de Changement (TdC) de la figure I permet d'avoir une compréhension globale de la logique des interventions du projet. Toutefois, le cadre des résultats demeure le référentiel d'appréciation du niveau de performance de ce projet.

Figure 1 : Théorie du Changement¹⁹(TdC) du programme conjoint « Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine »



¹⁹Cf. Cadre des résultats et Document de projet.

27. Une analyse sommaire de la TDC permet de confirmer le caractère participatif du projet genre notamment dans sa conception et sa mise œuvre avec une répartition des contributions des agences SUN impliquées. Toutefois, aucune évaluation à mi-parcours n'avait été prévue pour apprécier les progrès accomplis du projet afin de proposer des mesures correctives vers atteinte des objectifs attendus. Chaque agence du SUN avait des responsabilités distinctes tant pour le financement que pour la mise en œuvre des interventions du projet.

28. Au regard des ressources et surtout de la période de mise en œuvre relativement court (24 mois), le projet paraît ambitieux avec une série d'activités à réaliser dans un contexte fragile de mise en œuvre d'un programme de promotion de la participation politique et du leadership des femmes ou groupes de femmes en RCA. Nonobstant, l'évaluation permettra d'apprécier dans quelle mesure ces activités sont ou non ambitieux et donc réalisable. L'analyse préliminaire des indicateurs semble rassurer sur le caractère réalisable des activités, mais moins sur l'impact attendu notamment d'avoir une masse critique de femmes et jeunes filles prêtes à contribuer de manière efficace et effective au processus de stabilisation et de relèvement en RCA.

29. A titre d'illustration, le pilier 1 centré sur la l'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes assuré et financé par l'ONU Femmes avec un budget de \$1,270,760 prévoyait comme indicateurs de résultats mesurables de : i) passer à 20% le nombre de textes juridiques révisés ou modifiés pour promouvoir l'égalité de sexes ; ii) passer d'environ 20% à 40% de femmes dans les sphères de décisions (post-élections). Le pilier 2 focalisé sur la promotion de la participation améliorée des femmes à la vie politique et publique et le renforcement de leur leadership était soutenu par le PNUD avec un budget estimatif de l'ordre de \$757,604. Comme pour le premier pilier, les indicateurs semblent réalisables dans le temps avec des cibles apparemment réalistes. Par exemple, ce pilier ambitionnait de : i) faire passer de 3 à 10 le nombre de femmes de différentes plateformes fonctionnelles dont les capacités sont renforcées, et de passer à 30% le taux de femmes leaders membres des plateformes ciblées qui s'engagent dans les initiatives politiques et citoyennes²⁰. Enfin, le pilier 3 sur la promotion du leadership féminin dans le cadre de la gouvernance communautaire a été financé par la FAO avec une enveloppe financière de \$520,020. Ce pilier visait à améliorer de 30% la représentation des femmes dans les initiatives communautaires de cohésion sociale et de réduction de la violence, et de passer d'un à 5 le nombre de réseaux de jeunes filles leaders renforcés.

30. Dans un contexte assez fragile comme celui de la RCA, il est fort probable que plusieurs facteurs pourraient compromettre la réalisation des activités escomptées. Entre autres facteurs, l'on peut citer : i) l'absence d'un cadre juridique et légal existant pour assurer une meilleure représentativité des femmes de manière égalitaire ; ii) normes socioculturelles ; iii) une faible motivation et engagement des leaders de la société civile, religieux plaident pour la participation et l'engagement des femmes et des jeunes filles dans le processus de réconciliation nationale et la valorisation de leur image. Par ailleurs, le contexte politique pourrait aussi influencer le suivi des activités notamment avec les affectations multiformes des agents du gouvernement, ou encore des mutations des staffs des agences onusiennes impliquées.

31. L'évaluation identifiera et fournira d'amples informations susceptibles de renseigner sur la nature des facteurs positifs ayant contribué à l'atteinte ou non des résultats escomptés, et surtout les raisons du niveau de réalisations. Une analyse des approches associées à la participation des parties prenantes sera développée.

²⁰Il est à noter qu'une enquête était prévue pour avoir environ 75% du public qui indique une meilleure compréhension du rôle de la femme comme leader politique.

2. BUT ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

2.1. But de l'évaluation

32. Cette évaluation a pour but de déterminer dans quelle mesure les réalisations escomptées ont été atteintes de façon rétrospective. Ce faisant, elle fournira des recommandations dans le but de tirer les leçons indispensables à une nouvelle phase du projet genre qui va s'aligner sur le cadre du PNUAD 2019-2023 pour la RCA.

2.2. Objectifs de l'évaluation

33. L'évaluation finale a pour objectif principal d'apprécier le niveau d'atteinte de l'ensemble des résultats attendus, et d'identifier les résultats inattendus potentiellement générés par la mise en œuvre des activités. Plus spécifiquement, l'évaluation vise à :

- Déterminer le niveau d'atteinte des résultats tels que prévus dans le cadre des résultats ;
- Evaluer l'efficacité et l'efficience en termes de performance du projet et le niveau de leur contribution aux priorités nationales (RCPCA), aux objectifs de l'UNDAF et des ODDs ;
- Identifier les problèmes (faiblesses) et les opportunités (y compris des points forts) dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- Analyser les mécanismes de programmation adoptés durant la mise en œuvre du projet ;
- Analyser les mécanismes et la stratégie de communication, Plan de suivi et évaluation ;
- Analyser le partenariat et les mécanismes de coordination internes mis en place (forces, faiblesses) et leur alignement et/ou interaction avec les mécanismes nationaux ;
- Apprécier le degré d'implication et d'appropriation des partenaires (Gouvernement, Société Civile, ONGs, Secteur Privé, et collectivités locales) dans la mise en œuvre du Projet
- Identifier les leçons apprises et formuler des recommandations stratégiques, techniques et organisationnelles, pour les programmations futures.

2.3. Portée et utilisation de l'évaluation

34. L'évaluation couvrira toutes les interventions du projet genre mises en œuvre d'aout 2017 à Aout 2019. Elle permettra de porter une appréciation rigoureuse et objective sur la pertinence, l'efficacité, les impacts (ou signes précoces d'impacts) et la durabilité des résultats du projet ; d'identifier les bonnes pratiques et les leçons, et ; iv) Formuler des recommandations et proposer des orientations futures en matière de participation des femmes dans les processus de consolidation de la paix.

35. Les principaux utilisateurs sont constitués des parties prenantes à la conception et la mise en œuvre du projet genre notamment l'ONU FEMMES, la FAO et le PNUD.

3. CRITERES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

36. Le Projet genre sera évalué suivant les critères et questions suivants : i) Pertinence des interventions mises en œuvre ; ii) Efficacité ; iii) Efficience ; iv) Durabilité ; v) Genre, équité et droits humains.

37. Les questions d'évaluation organisées en fonction des critères et des sous-questions ont été développées suivant la matrice d'évaluation détaillée en annexe 7. L'équipe d'évaluation a décliné les questions principales

en sous-questions dans le but de recueillir des réponses spécifiques. Le tableau 5 présente uniquement les critères et questions clés d'évaluation.

Tableau 5 : Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions clés d'évaluation
1. Pertinence et cohérence	<p>1.1. Dans quelle mesure les différentes composantes assurent-elles la cohérence et la complémentarité entre elles mais aussi avec les interventions d'autres acteurs des mêmes secteurs?</p> <p>1.2. Le Programme Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?</p> <p>1.3. Dans quelle mesure les effets sont-ils demeurés pertinents par rapport à l'évolution du contexte de mise en œuvre du projet ?</p>
2. Efficacité	<p>2.1. Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix (RCPCA), UNDAF+ et les ODD ?</p> <p>2.2. Est-ce que le système de gestion de risque au sein du projet est développé et fonctionnel ?</p> <p>2.3. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?</p> <p>2.4. Quels changements le programme a-t-il apportés dans les différents aspects du dispositif national juridique et politique de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre ?</p>
3. Efficience	<p>3.1. Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?</p> <p>3.2. Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du programme ?</p> <p>3.3. Les ressources du projet ont-elles été jugées suffisantes au regard des activités du projet ?</p>
4. Durabilité	<p>4.1. Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?</p> <p>4.2. Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il réussi à changer les perceptions et comportements ayant trait aux violences basées sur le genre ?</p> <p>4.3. À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?</p> <p>4.4. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?</p> <p>4.5. De quelle manière le programme pourrait-il avoir de meilleures chances de durabilité ?</p>
5. Genre, Equité et droits humains	<p>5.1. Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?</p> <p>5.2. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?</p> <p>5.3. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / nationale ?</p>

4. MÉTHODOLOGIE

4.1. Cadre et approche méthodologique

38. Le cadre méthodologique de l'évaluation est conforme aux normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (UNEG)²¹ et des principes d'évaluation de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE)²². L'approche non-expérimentale²³ a été adoptée pour cette évaluation. Etant donné le caractère sensible au genre de cette évaluation, l'analyse globale a tenu compte des constats empiriques soumis à un processus de triangulation, c'est-à-dire par une comparaison croisée des méthodes de collecte de données (secondaires et primaires) en procédant à un recoupement sexospécifique des informations obtenues auprès de diverses sources. L'évaluation s'est déroulée en trois phases : (i) Inception, (ii) Collecte de données primaires et atelier de debriefing des principaux constats ; (iii) Analyse des données et production du rapport préliminaire de l'évaluation, et intégration des commentaires du groupe de référence et finalisation du rapport final d'évaluation.

4.2. Etapes méthodologiques

39. La phase d'inception s'est déroulée du 10 décembre 2019 au 8 janvier 2020. La mission a débuté par une rencontre de cadrage avec ONU FEMMES par téléconférence via Skype. Les aspects contractuels, la logistique notamment de l'accès à l'information et aux documents du projet, le procédé de partage d'information, des contacts des personnes à interviewer durant la phase de collecte des données, des rôles et responsabilités des parties prenantes, et le chronogramme de déroulement de la mission avec les échéances pour les livrables attendus ont été analysés durant cette rencontre.

40. Suivant des méthodes mixtes quantitatives et qualitatives, la phase de collecte des données primaires a été conduite du 19 janvier au 03 février 2020 à Bangui, Bossangoa et Bambari. La revue documentaire²⁴ a permis d'identifier et de compléter la liste des personnes à rencontrer sur le terrain. La méthode d'échantillonnage raisonnée proposée par De Vaus (2001)²⁵ a été adoptée pour considérer les acteurs à interviewer suivant leurs rôles et responsabilités. Des entretiens semi-structurés individuels et de groupes à l'aide des questionnaires en face-à-face, et par téléphone WhatsApp et Skype, ont été conduits auprès de 131 personnes au total à raison d'environ 20% d'hommes et 80% de femmes. Les organisations féminines représentent 75.6% dont 8% d'hommes et 92% de femmes bénéficiaires des interventions du projet.

²¹ Normes et Standards UNEG (2016): www.unevaluation.org/document/download/2601 (Consulté le 20/12/2019).

²² Les principes directeurs de l'OCDE sont disponibles à : www.oecd.org/development/evaluation/2755284.pdf

²³ Il n'existe pas de groupe témoins de participants à la conception du projet genre.

²⁴ La liste des documents consultés est disponible en annexe 3.

²⁵ De Vaus D. 2001. Research Design in Social Research. Sage Publication, London (Ltd). 148p.

Tableau 6 : Liste des personnes rencontrées par catégorie d'acteurs et par genre

Typologie d'acteurs	Government		Agences SNU		Partenaires de mise en oeuvre		Organisations féminines		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Nombre	5	2	8	5	6	7	8	91	27	105
Sous-total	7		13		13		99		132	
%	71.4	28.6	61.5	38.5	46.2	53.8	8.1	91.9	20.5	79.5
Total (%)	5.3		9.8		9.8		75.1		100	

Source: Données primaires de la mission.

41. La situation sécuritaire, l'accessibilité et la répartition par sexe au sein des organisations féminines pour inclure les femmes et les jeunes filles, ont guidé le choix final des localités de Bangui, Bossangoa et Bambari pour les visites de terrain. Les données quantitatives désagrégées par sexes dérivent de l'exploitation ou analyse secondaire des données quantitatives existantes des rapports d'activités du programme, et tout autre rapport jugé collecté durant la mission. Les guides d'entretien ont été organisés par type d'acteurs, leurs rôles et responsabilités. Chaque entretien avec un informateur clé a duré environ 60 minutes. A la fin de la phase de collecte de données, les informations collectées provenant de différentes sources ont été triangulées pour synthétiser et identifier les résultats entre les méthodes, et les sources. Un atelier de présentation des résultats et conclusions préliminaires a eu lieu à Bangui afin de recueillir davantage de commentaires, des questions de clarifications et surtout des suggestions constructives pour la production du rapport final d'évaluation.

42. Toutes les données recueillies, anonymes et confidentielles, ont été analysées de manière agrégée par priorités et résultats escomptés. L'analyse thématique et de contenu à partir d'un cadre analytique spécifique a été appliquée aux données qualitatives et secondaires. Les réponses qualitatives ont également été validées avec des informations quantitatives. Toutes les analyses sont basées sur le genre et les données sont désagrégées par sexe. Enfin, la triangulation (entre sources, méthodes et informations de terrain) a été appliquée aux données obtenues.

4.3. Limites de l'évaluation

43. Les limites de l'évaluation se situent à trois (3) niveaux. Tout d'abord, la question sécuritaire a contraint l'équipe à un choix raisonné des localités à visiter. C'est ainsi que les localités de Bangui, Bossangoa et Bambari ont été considérées. Il était impossible pour l'équipe de consultants de visiter Kaga-Bandoro où l'insécurité est grandissante. Ce qui a certainement limiter la portée des conclusions de l'évaluation.

44. Ensuite, compte tenu de la situation sécuritaire, l'indisponibilité de certains informateurs clés ayant la mémoire institutionnelle du projet et surtout des organisations partenaires de mise en œuvre de Kaga-Bandoro et Briaa limité le champ d'analyse de cette évaluation. Toutefois, certaines interviews ont été conduites par Skype ou appels téléphoniques.

45. Par ailleurs, certains groupes de bénéficiaires finaux (groupes de femmes et jeunes filles) n'étaient à même de s'exprimer en Français ou tout du moins ont préféré s'exprimer en langue locale. A cet effet, les

compétences de traduction d'une assistante locale ont été mises à profit pour assurer la traduction durant les focus de groupes. Cette personne ressource femme a été choisie pour renforcer l'équipe d'évaluation.

46. Enfin, les considérations sexo-spécifiques et groupes socioéconomiques ont été désagrégés par sexe pour mieux renseigner les indicateurs de performance. Au niveau des entretiens qualitatifs, un effort a été fait pour assurer également cette représentativité des sexes et des groupes socioéconomiques.

5. RESULTATS

47. Les résultats sont présentés par critères d'évaluation. Pour chaque critère, les réponses et analyses sont organisées autour des questions clés d'évaluation.

5.1. Pertinence et cohérence

Dans quelle mesure les différentes composantes assurent-elles la cohérence et la complémentarité entre elles mais aussi avec les interventions d'autres acteurs des mêmes secteurs ?

Le Programme Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?

Dans quelle mesure les effets sont-ils demeurés pertinents par rapport à l'évolution du contexte de mise en œuvre du projet ?

48. Il ressort des entretiens avec les agences SNU concernées que la conception du projet genre fait suite aux appuis spécifiques aux activités de dialogue, de paix et de réconciliation en RCA fortement alimentés par le regain d'actions de promotion de paix après signatures des accords avec 14 groupes armés. Plusieurs activités antérieures post-conflits ont été menées sous financement Japonais notamment pour le relèvement communautaire et la paix notamment pour les jeunes (AGRs dans certaines localités), des activités de formation dans les filières porteuses, et des microprojets d'autonomisation des femmes.

49. Les différentes composantes du projet ont été d'une complémentarité significative avec la mise en commun des rôles spécifiques de chaque agence afin de toucher les différentes catégories de la population, des femmes de l'administration centrale y compris les femmes parlementaires (ONU FEMMES et PNUD), aux femmes des communautés à la base (FAO). Cette complémentarité est pertinente dans la mesure où les trois agences travaillent dans les mêmes localités, avec les mêmes cibles, mais sur des activités complémentaires notamment d'AGRs, d'appui au Leadership des femmes et à la gouvernance locale (composantes 3 et 1). Les bénéficiaires à la base ont également reçu des appuis complémentaires indirects similaires des autres organisations telles que l'Organisation International pour les Migrations (OIM) et des ONGs tels que Plan International, Save The Children, (STC) et Cordaid.

50. En outre, le projet conjoint s'est aligné aux politiques, programmes et cadre de programmation du Gouvernement Centrafricain notamment le RCPCA²⁶, du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), la Politique Nationale pour la Promotion de la Femme (PNPF), du Cadre Stratégique Intérimaire des Nations Unies (CSI) et du Cadre de coopération Pays FAO-Gouvernement (CCP). Par ailleurs, l'ensemble des informateurs clés sont unanimes sur le fait que le projet est cohérent aux cadres de

²⁶ Particulièrement en son Pilier 1 : Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation et Effet 1.4 : Faciliter la réconciliation et la cohésion sociale ; Pilier 2 : Renouveler le contrat social entre l'Etat et la Population et mettre en place les conditions pour le retour des réfugiés et les solutions durables pour les personnes déplacées.

programmation des autres partenaires. Le focus est essentiellement accentué aux besoins des femmes de faire entendre leur voix et participer à la reconstruction de leur pays à travers les activités de réconciliation et de consolidation de la paix.

51. Enfin, dans un contexte de crise intercommunautaire, sécuritaire précaire et volatile, le projet répond étroitement à la politique du gouvernement pour soutenir les efforts de cohésion sociale devenue insoutenable. Il demeure pertinent pour soutenir les efforts conjoints et s'imposent encore davantage comme un impératif à faire participer les femmes à la consolidation de la paix et à la gouvernance locale. Le projet a aussi mis l'accent sur les besoins de parité pour soutenir le gouvernement centrafricain dans cette voie, qui néanmoins nécessite une éducation des femmes et jeunes filles leaders. Les groupes de femmes impliqués ainsi que des chefs communautaires et leaders religieux dans multiples activités de concertation aux processus de dialogue, sont à même d'aborder les autorités locales pour faire valoir leur participation et contribution aux interventions locales. Par exemple, l'exploitation des clubs dynamiques en étroite collaboration avec les services décentralisés tels que les préfets et mairies ont été mise à profit particulièrement à Bossangoa et Bambari.

Encadré I – Constats Pertinence et cohérence

CPCI – La mise en commun des activités d'appui à la gouvernance et leadership des femmes, et des moyens d'existence des bénéficiaires composés particulièrement des organisations féminines confère au projet une complémentarité d'actions conjuguées par les agences du SNU.

CPC2 – L'évaluation trouve que le projet est intrinsèquement aligné au cadre stratégique intérimaire des NU et aux politiques, programmes et cadre de programmation du Gouvernement Centrafricain notamment le RCPCA en ses pilier 1 (Restauration la paix, la sécurité et la réconciliation) et pilier 2 (Renouveau du contrat social entre l'Etat et la Population et mettre en place les conditions propices pour le retour des réfugiés et les solutions durables pour les personnes déplacées). Il s'est ainsi adapté aux besoins des femmes centrafricaines.

CPC3 – Les effets du projet développés au point 5.4 restent pertinents pour soutenir les efforts conjoints d'appui à la participation des femmes à la consolidation de la paix et à la gouvernance locale. Toutefois, des efforts supplémentaires notamment en éducation des femmes et jeunes filles leaders aideront à rendre d'avantage ces efforts plus pertinent.

5.2. Efficacité

Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix (RCPCA), UNDAF+ et les ODD ?

Est-ce que le système de gestion de risque au sein du projet est développé et fonctionnel ?

Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?

Quels changements le programme a-t-il apportés dans les différents aspects du dispositif national juridique et politique de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre ?

52. Le projet a été très efficace dans l'atteinte de ses objectifs et des résultats escomptés. En effet, dans un contexte humanitaire assez fragile²⁷, les activités du projet ont contribué significativement aux résultats stratégiques 1, 2 et 3. Les entretiens avec les parties prenantes et particulièrement les organisations féminines permettent d'affirmer que les communautés développent la cohésion sociale, des activités de résilience notamment d'épargne et crédit, et via le partage des bonnes pratiques à travers l'approche « caisse de résilience » d'une part, ce qui permet de soutenir l'atteinte des objectifs 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable), 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles), 10 (Réduire les inégalités), et 16 (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous) des ODDs.

53. De plus, l'amélioration du cadre légal a permis d'élaborer deux décrets sur la parité entre la femme et l'homme (texte d'application de la loi en attente de signature à la Présidence de la République, qui sera signé après organisation du Ministère de la Justice). Par ailleurs, le Décret portant organisation et fonctionnement de la loi sur la parité entre l'homme et la femme a permis de faire une analyse des lois discriminatoires pour les conformer aux textes internationaux sur les droits de la femme. Des clarifications ont été fournies aux bénéficiaires pour distinguer les textes contraignants et celles non discriminatoires. Par exemple, le harcèlement sexuel comme entrave à la participation de la femme et à la chose politique, et la loi sur la protection de la femme contre le harcèlement sexuel. De même, le programme a permis d'impulser la révision du code pénal et la loi portant protection de la femme (en cours de développement avec les autres partenaires).

54. Le tableau 7 donne une analyse globale du niveau d'atteinte des résultats et des produits du projet. En dépit de l'absence des références de résultats palpables pour les indicateurs 1.1.2, 1.2.2 et 1.2.3 (Résultat 1), 3.1.1 et 3.2.2 (Résultat 3), l'évaluation estime que 90, 100 et 95% respectivement des résultats des

²⁷ Suivant le Plan de réponse Humanitaire (PRH) d'OCHA (2017), plus de la moitié de la population de la RCA a besoin d'une aide humanitaire pour survivre. Près d'une personne sur deux (48% de la population) se trouve dans une situation d'insécurité alimentaire. Plus de 500 000 personnes sont déplacées, un niveau qui n'avait été atteint qu'en août 2014 avant le déploiement de la mission onusienne de maintien de la paix (MINUSCA). Le nombre de personnes déplacées est passé de 402 000 en janvier 2017 à plus de 500 000 en mai 2017. Soit une augmentation de 25% en cinq mois et de plus de 30% depuis le lancement du PRH.

composantes 1, 2 et 3 ont été atteints. Les réalisations suivantes ont été assez remarquables et déterminantes pour soutenir les efforts de participation politique et leadership des femmes et jeunes filles : i) Formation des formateurs des femmes leaders notamment sur le rôle de la femme dans la gestion des conflits, le développement et perfectionnement personnels, le leadership féminin, connaissance de la loi portant code électoral, la loi de la parité et le code de la famille ; ii) Mise en place des plateformes des organisations des femmes notamment pour renforcer le cadre de communication entre femmes ; iii) Organisation et animation des forums d'échange entre femmes leaders des organisations féminines ; iv) Organisation des sessions de plaidoyers qui ont abouti à la révision et l'application des textes favorisant la participation des femmes dans le processus politique et des affaires publiques avec l'implication des administrations publiques, les leaders communautaires, chefs religieux, et comités de paix.

55. Des leaders féminins, et plusieurs initiatives conduites par les organisations féminines sont certes organisées (Produit 2.2), mais les contraintes sécuritaires des localités de Kaga-Bandoro et Bria n'ont pas permis l'extension de telles initiatives. De même, les élections des membres des comités locaux de paix n'ont pas été organisées pendant la période de la mise en œuvre du projet.

Tableau 7 : Analyse du niveau de réalisation des résultats et produits du programme conjoint.

Résultat 1 : L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré

Libelés	Niveau de réalisation (%)	Ecart
Produit 1.1. Le cadre juridique et légal favorise la participation des femmes et au processus de réconciliation nationale		
Indicateur 1.1.1 – Nombre des textes juridiques amendés conformément à la loi sur la parité et encourage la participation des femmes	100	0
Indicateur 1.1.2 – Nombre de leaders de partis politiques sensibilisés sur la participation des femmes	Réalisé	Référence Non disponible
Indicateur 1.1.3 – Nombre de documents de stratégie révisé qui favorise la participation des femmes	100	0
Produit 1.2. Les leaders de la société civile, les communautés religieuses, les médias et les leaders traditionnels sont soutenus dans leur action de plaider en faveur de la représentation et la participation des femmes dans le processus de la réconciliation nationale		
Indicateur 1.2.1 – Nombre de campagnes menées au niveau national sur le rôle des femmes dans le processus de réconciliation nationale	100	0
Indicateur 1.2.2 – Nombre de partenariats avec les médias (radio, TV, Presse en ligne) qui s'engagent à diffuser des messages sur les droits, les devoirs politiques des femmes, et leur rôle dans le processus de réconciliation nationale ; Nombre de journaliste formés pour promouvoir une couverture médiatique sensible au genre	Réalisé	Référence Non disponible

Indicateur 1.2.3 – Un plan de communication favorisant la perception de la femme comme leader clé dans le processus de réconciliation nationale	Réalisé	Référence Non disponible
---	---------	--------------------------

Résultat 2 : Les femmes participent mieux à la vie politique et publique et leur leadership est renforcé

Libellés	Niveau de réalisation (%)	Ecart
Produit 2.1. Les capacités des femmes élues dans les institutions nationales sont renforcées		
Indicateur 2.1.1 – Nombre de femmes élues issues des institutions nationales formées	100	0
Indicateur 2.1.2 – % de femmes élues dont les capacités sont renforcées	100	0
Indicateur 2.1.3 – Le nouveau caucus des femmes parlementaires et son secrétariat sont appuyés et fonctionnel	100	0
Produit 2.2. La participation des organisations féminines engagées au processus de dialogue politique et réconciliation nationale s'est renforcée		
Indicateur 2.2.1 – Un réseau de femmes engagé et actif dans le processus de dialogue politique et de réconciliation nationale	100	0
Indicateur 2.2.2 - % de leaders d'organisations féminines engagés dans le dialogue politique	100	0
Indicateur 2.2.3 - % accrue des initiatives conduites par les organisations féminines qui promeuvent la réconciliation pacifique et cohésion sociale	100	0

Résultat 3 : Le leadership féminin est promu dans le cadre de la gouvernance communautaire

Libellés	Niveau de réalisation (%)	Ecart
Produit 3.1. Les organisations féminines, au niveau communautaire, sont appuyées pour mieux contribuer à la résolution pacifique des conflits et dans la gouvernance communautaire		
Indicateur 3.1.1 - % des femmes participants dans les organes de gestion de la vie communautaire	Réalisé	Référence Non disponible
Indicateur 3.1.2 – Nombre de fora de discussions organisées au niveau communautaire entre les femmes leaders politiques et des organisations communautaires	100	0

Indicateur 3.1.3 – Nombre de campagne d'éducation à la citoyenneté organisés	100	0
Produit 3.2. Les jeunes filles sont mieux impliquées dans les initiatives de consolidation de la paix		
Indicateur 3.2.1 – Nombre de jeunes filles formées au leadership et à la prévention et gestion des conflits	100	0
Indicateur 3.2.2 – Nombre d'initiatives communautaires des réseaux des jeunes filles soutenues en faveur de la consolidation de la paix	Réalisé	Référence Non disponible

56. Suivant les entretiens avec les informateurs clés, l'amélioration de la représentation et du leadership des femmes dans les initiatives communautaires de cohésion sociale et de réduction de la violence a permis d'enregistrer un taux de 28% sur la cible de 30% attendue (93%).

57. Plusieurs facteurs ont favorisé l'efficacité du projet. L'association des activités de résilience notamment pour le développement des AGRs ont été très capitale pour renforcer les moyens d'existence des organisations bénéficiaires. Il s'agit des appuis spécifiques au petit élevage, petit-commerce, des micros - subventions, distribution des matériels et intrants pour l'agriculture de subsistance, dotation des Club Dimitra des kits. En outre, le paquet d'activités de renforcement des capacités (avec préparation en amont des modules de formation) sur des thématiques essentielles de gouvernance, participation politique et leadership, d'appuis aux mécanismes de gestion des formes de résilience (formation sur le processus d'Epargne et de crédits avec l'association AVEC) ont été d'un atout important. L'on peut citer à ce titre la mise à contribution de la force de persuasion des femmes ; mais aussi l'engagement des hommes à donner des places aux femmes, le regroupement de femmes selon leurs domaines d'intérêts, la volonté politique manifeste avec la signature des mémorandum et accords de paix, l'existence des textes juridiques notamment la loi sur la parité, et la participation volontaires des femmes leaders qui ont influencé les décisions à l'assemblée nationale. Par ailleurs, plusieurs activités de sensibilisation sur la citoyenneté, de réconciliation et de consolidation de la paix, et le leadership ont fortement impliqué les chefs religieux, les élus locaux, les comités locaux de paix dans la gestion des activités. A Bambari par exemple, une implication de la masse des différentes communautés religieuses en symbiose entre elles (Peulhs, Musulmane et Chrétienne) a certainement contribué à la stabilité ambiante constatée sur le terrain. Ces communautés coexistent et travaillent ensemble.

« Le projet a donné l'opportunité aux femmes de se découvrir car elles se disent qu'en situation de crises, elles ne peuvent pas être écoutées. La disponibilité des représentants d'ONU FEMMES nous a permis de comprendre que nous pouvons faire entendre nos voix et avons notre place en politique ».

Une interviewée membre d'une organisation féminine.

58. Toutefois, l'évaluation a relevé plusieurs contraintes qui ont plus ou moins affecté négativement l'efficacité du programme. De prime à bord, l'on peut citer l'irrégularité des suivis des interventions développées avec les bénéficiaires. Certains groupes de femmes bénéficiaires soulignent que les partenaires n'ont pas respecté le chronogramme des activités tel que prévu à cause de la situation sécuritaire interchangeable, persistante et assez volatile ; l'insuffisance des infrastructures de base et des prestataires locaux, et le non-déploiement de l'administration dans les provinces. Ces facteurs sont aussi à l'origine du début tardif de plusieurs activités,

mais sans effet significatifs sur leur réalisation. Il a aussi été noté que les modules de formation pour la continuité des activités avec les relais communautaires n'ont pas été fournis aux partenaires. Les relais communautaires en ont besoin pour préparer la participation des femmes aux échéances électorales prévues dans une dizaine de mois en 2020. Enfin, des pesanteurs socioculturelles ont limité l'efficacité du programme. A cause de la tradition dans certaines localités, les femmes acceptent les violences conjugales telles que les bastonnades. La pratique de l'excision ou toutes autres méthodes de mutilations génitales féminines persistent. Certains groupes de femmes interviewées ont confirmé cette pratique en soutenant par exemple que : « La femme qui n'est pas battue, n'est pas aimée par le mari ».

59. Nonobstant, plusieurs effets indirects sont attribuables aux réalisations du projet genre. A Bambari par exemple, les entretiens avec les groupes de femmes ont permis de relever que le programme a suscité l'implication des autres partenaires au développement notamment :

- i. **Mercy Corps** : avec a. Distribution des kits et matériels, microfinancement et activités de renforcement des capacités des bénéficiaires sur la médiation avec l'association villageoise d'épargne et de crédits (autonomisation des femmes), appuis aux activités d'alphabétisation, Protection et sécurité de la victime, Cohésion sociale avec les comités locaux de Paix et réconciliation organisées conjointement entre couples, voisins et communautés) ; b. Renforcement des institutions locales avec distribution des bureaux, armoires, au nouveau siège à la cours d'appel.
- ii. **MINUSCA** : Formations diverses sur les droits de l'homme et droits de la femme.
- iii. **MSF** prise en charge médicale des femmes victimes des viols (appuis contre les VBGs).
- iv. **Union Européenne (UE)** : plusieurs projets en cours dans le domaine de la protection ; un centre d'hébergement des victimes des VBGs (capacité de 20 lits, en phase pilote). Existence d'un Plan de Travail Annuel (PTA) avec UNICEF sur la protection de l'enfant.
- v. **UNFPA** : Développement en cours d'un projet d'appui au genre, santé sexuelle et productive, et droits humains, en collaboration avec le PNUD pour le financement du plan d'action de la politique nationale sur l'équité révisée avec ONU FEMMES et la rédaction d'un plan de communication sur les VBG.

60. Par ailleurs, ONU FEMMES et le PNUD se sont vus accordés des appuis financiers additionnels notamment pour les phases 2 et 3 du projet en ce qui concerne ONU FEMMES, et le fond pour le développement des plans de développement locaux sensibles aux genres à mettre en œuvre par le PNUD. D'autres partenaires d'exécution tels que le RELEFCA a obtenu un financement additionnel du Fonds mondial pour l'extension du Projet à la ville de Sibut.

61. Des changements significatifs ont été relevés. Par exemple, on note un léger redressement du volet quotas de représentation des femmes dans les instances publiques (10% en 2017, contre 23% en 2020), on note des postes stratégiques occupés par les femmes, l'implication des hommes dans la lutte contre les violences faites aux femmes sur la base des textes discriminatoires révisées, et l'incitation des femmes à augmenter leur participation aux élections de 2020. Le projet a renforcé la représentation dans les négociations de l'accord de paix de Bangui. On a vu pour la 1^{ère} fois une femme participée aux accords de paix.

62. Au niveau des élections, il existe un code électoral sensible au genre. Les codes d'étiqes sont en cours d'élaboration (réclamations au niveau communautaire).

« Avant le projet genre, il n'y avait pas de cohésion entre les associations religieuses. Actuellement, nous faisons du petit-commerce, des réunions communautaires ensemble. Chaque femme peut aller où elle veut et communiquer avec les autres femmes de confession religieuse différente ».

Témoignage d'une femme recueilli à Bambari.

La coexistence des associations interreligieuses (peulhs, chrétienne et musulmane) à Bambari témoigne de l'évolution graduelle de la cohésion sociale soutenue par les Clubs Dimitra. Ces associations interreligieuses nouvellement développées sont mutuellement dirigées par les Iman et Evêques notamment à Bambari. A Bossangoa et Bambari, les communautés cohabitent désormais et les chefs religieux tiennent des réunions

ensembles. Les bénéficiaires témoignent du retour graduel des communautés sédentaires à Bambari.

63. Enfin, le programme a renforcé l'autonomisation des femmes. Les AGRs ont contribué significativement



à l'amélioration des moyens d'existence et dont les conditions de vies de groupes de femmes bénéficiaires. Elles sont capables désormais de générer des revenus et soutenir les besoins de leurs ménages.

Photo 1 :Groupe mixte des associations de femmes peulhs, musulmanes et chrétiennes participant au focus de groupe à Bambari.

64. En revanche, l'évaluation relève que le système de gestion des risques qui reposait sur la synergie avec la MINUSCA, l'accélération des activités dans les zones d'insécurité n'a pas véritablement fonctionné de manière générale. Toutefois, chaque agence suivant ses procédures de travail a adapté des méthodes de mitigation pour gérer les risques. Les risques liés à l'émergence de conflits ont été atténués via les activités de conscientisation des communautés religieuses (musulmane et non-musulmane, les athées, animistes et chrétienne) sur la notion de citoyenneté. Des renforcements des capacités multiformes ont été salutaires pour maximiser la performance du projet. Enfin, la collaboration entre les institutions gouvernementales partenaires a fortement soutenu la gestion du projet.

Encadré 2 – Constats Efficacité

CE1 – Les objectifs et résultats stratégiques du projet ont été significativement atteints. Les bénéficiaires vivent et interagissent ensemble, et sont de graduellement autonomes. Respectivement 90, 100 et 95% des résultats 1, 2 et 3 ont été atteints.

CE2 - Cette performance a été favorisé par l'association des activités de résilience (AGRs, développement des Club Dimitra), le renforcement des capacités sur des thématiques essentielles de gouvernance, participation politique et leadership, la volonté politique manifeste avec la signature des mémorandum et accords de paix, l'existence des textes juridiques notamment la loi sur la parité, et la participation volontaires des femmes leaders. Nonobstant, l'efficacité du projet a été compromise par la situation sécuritaire interchangeable, persistante et assez volatile, l'insuffisance des infrastructures de base et des prestataires locaux, et le non-déploiement de l'administration dans les provinces. Aussi, des pesanteurs socioculturelles ont limité l'efficacité du programme tels que les VBGs (viols et mutilations génitales).

CE3 – Le financement en cours de nouveau projets particulièrement pour les phases 2 et 3 du projet genre, et l'implication des autres partenaires au développement peuvent être attribuables au projet comme effet indirects.

CE4 – En guise de changement, les parties prenantes reconnaissent un léger redressement du volet quotas de représentation des femmes dans les instances publiques, l'implication des hommes dans la lutte contre les VBG, et l'inscription des femmes sur les listes électorales pour les élections de 2020, la coexistence de différentes confessions religieuses (peulhs, musulmanes et chrétiennes).

CE5 – Cependant, l'évaluation relève une absence des points focaux en province. Ce qui aurait renforcé le système de risque basé sur la collaboration avec la MINUSCA et les bureaux PNUD. En outre, le système de gestion des risques n'a pas véritablement fonctionné de manière générale. Les risques liés à l'émergence de conflits ont été atténués via les activités de conscientisation des communautés religieuses sur la notion de citoyenneté. Des renforcements des capacités multiformes ont été salutaires pour maximiser la performance du projet de même que la collaboration entre les institutions gouvernementales partenaires.

5.3. Efficience

Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?

Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du programme ?

Les ressources du projet ont-elles été jugées suffisantes au regard des activités du projet ?

65. L'évaluation trouve le projet très efficace dans son contexte de mise en œuvre en RCA. Les résultats finaux ont répondu aux objectifs du programme. Par exemple, les piliers « Prévention et participation de la convention 1325 ont été significativement développés. Les Organisations de la Société Civile (OSCs), les autorités administratives locales et centrales, les élus et parlementaires, et partenaires ont été impliqués dans la mise en œuvre des activités du programme.

66. La revue documentaire permet de constater qu'au début du programme, le focus était porté essentiellement sur les femmes et les filles. Après analyse des besoins de réconciliation et de consolidation de la paix, la coordination a choisi d'intégrer les hommes pour les soucis de parité. Ce qui confère au programme une valeur ajoutée indéniable comme mesure d'atténuation pour la consolidation de la paix et la réconciliation durable en RCA. L'association et l'approche de protection des communautés musulmanes et chrétiennes, implication des autorités locales y compris les maires et chefs religieux dans la mise en œuvre des activités a renforcé l'efficacité du programme.

67. Les ressources du projet quoique modestes ont été entièrement mises à contribution aux activités planifiées. Un plan de travail annuel budgétisé a été établi. Ce qui a facilité la mise en œuvre et le suivi des activités initialement planifiées. Toutefois, les activités de suivi n'ont pas été effectives à cause de la situation sécuritaire persistante particulièrement à Bambari, Bria et Kaga-Bandoro. Quoique la coordination ait été assurée par ONU FEMMES, chaque agence assurait le suivi et l'évaluation des activités financées avec des missions périodiques dans les zones du projet suivant la matrice de suivi des indicateurs du projet à renseigner consensuellement validée (cadre des résultats, annexe 2). La mise en œuvre et le suivi du programme ont été facilités en provinces par la mise à profit des bureaux terrains du PNUD à Bangui, Bambari et Bossangoa.

68. La complémentarité des actions d'appui des réformes a aussi été soutenue par l'Agence Nationale des Elections (ANE) et l'Assemblée Nationale notamment pour les activités de plaidoyers politiques. La collaboration avec la MINUSCA notamment pour le suivi technique avec les rapports d'étapes puisque très souvent, il n'était pas possible d'effectuer des missions dans les sites à cause des difficultés de sécurité, et aussi d'accessibilité notamment pendant la saison des pluies.

69. L'approche de sélection des partenaires de mise en œuvre via des appels à propositions, signature des accords de partenariat pour la mise en œuvre des activités, et le renforcement de leurs capacités est jugée assez stratégique. Elle a l'avantage non seulement de s'assurer de l'effectivité de l'exécution des contrats fournis à ceux-ci par chaque agence, mais aussi, évite les concurrences et duplication des mandats entre ces derniers. Ce processus implique la mise en place des comités pour la sélection des partenaires (nouveaux pour la plupart), la conduite d'un atelier de formation de ces partenaires pour les arrimer aux manuels de procédures des agences (FAO, ONU FEMMES/PNUD), et les exigences de production des rapports narratifs et financiers. Toutefois, plusieurs retards sans conséquences significatives ont été relevés dans la transmission des rapports narratifs et financiers au partenaire financier du projet.

70. Dans le même ordre d'idées, les partenaires d'appui à la mise œuvre ont déploré des lenteurs administratives sur des semaines et mois en direction des agences SNU et particulièrement d'ONU FEMMES. Ces lenteurs sont dues aux lourdeurs des procédures internes qui ont causé des retards dans les décaissements. Ce qui peut expliquer des cas isolés de démotivation de certains partenaires techniques. ONU FEMMES opère sous forme de coordination et il n'existe pas de représentation en RCA. L'agence dépend du PNUD pour ses opérations. Les signatures et autorisations proviennent du bureau régional à Dakar, Sénégal.

71. Les synergies entre les trois partenaires FAO, ONU Femmes et PNUD sont ainsi limitées certainement à cause des procédures individuellement gérées par agences. Chaque agence dispose des procédures internes indépendantes des unes des autres.

Encadré 3 – Constats Efficience

CEF1 – L’association des hommes (époux) pour les besoins de parité, des élus locaux, des chefs religieux et leaders communautaires par la coordination du projet, constitue une approche stratégique aux efforts de réconciliation et de consolidation de la paix.

CEF2 – La distribution des rôles et responsabilités partagés avec un plan de travail annuel budgétisé, et un cadre de résultats commun, a facilité la mise en œuvre et le suivi des activités planifiées. La collaboration et l’utilisation des bureaux terrains du PNUD à Bangui, Bambari et Bossangoa a renforcé l’efficience du projet malgré l’absence des points focaux en province.

CEF3 – Le choix des partenaires de mise en œuvre via des appels à propositions, signature des accords de partenariat, et le renforcement de leurs capacités ont été indispensables à s’assurer de l’effectivité de l’exécution des contrats, tout en évitant les concurrences et duplication des mandats entre partenaires.

CEF4 – L’évaluation relève cependant que la collaboration avec les partenaires de mise en œuvre a connu des lenteurs administratives dues aux lourdeurs des procédures internes qui ont causé des retards dans les décaissements et paiements des prestations fournis par ces derniers.

5.4. Durabilité

Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?

Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il réussi à changer les perceptions et comportements ayant trait aux violences basées sur le genre ?

À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?

Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l’initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?

De quelle manière le programme pourrait-il avoir de meilleures chances de durabilité ?

72. Le contexte pays en RCA ne favorise pas encore une prise en charge entière des acquis du programme par les autorités nationales. Toutefois, à travers le capital humain formé, le gouvernement pourra prendre en charge la suite des activités sur un court terme. Le Réseau des Femmes Parlementaires a bénéficié d’un paquet d’appui logistique et infrastructurel assez durable. Des efforts de plaidoyer sont en cours pour une allocation

d'une ligne budgétaire pour la promotion de la participation politique des femmes et une injection des fonds par le ministère de la femme. Cependant au niveau local, les groupes de femmes se sont appropriés des mécanismes de résilience développés pour renforcer les moyens de subsistance.

73. Il ressort des entretiens avec les informateurs clés que le projet a réussi à conscientiser l'ensemble des parties prenantes sur l'importance de la réconciliation pour une paix durable. Le projet a formé des volontaires communautaires, mais le déploiement ne suit pas encore faute de matériels et des modules de formation pour que ces volontaires puissent se déployer dans les communautés.

74. Des efforts supplémentaires pour la formation des points focaux genre (fonctionnaires de l'état au niveau de chaque département ministériel), sur l'intégration du genre dans les programmes sectoriels, sur les ODDs,

« Les bénéficiaires ont compris qu'ils en ont assez. Grace au projet conjoint, les communautés coexistent ensemble. Elles communiquent, circulent et partagent les lieux publics ».

Leader communautaire

l'agenda 2063 (aspiration 6) pourront renforcer les acquis du projet. Par ailleurs, l'approche utilisée par la FAO avec le déploiement des Clubs Dimitra promeut une autonomie durable des bénéficiaires. Ainsi un accent particulier a été mis sur le renforcement de capacité technique et financière des bénéficiaires du projet pour qu'ils puissent poursuivre aisément leurs activités.

75. Les textes, lois et politiques révisés et/ou créés sont opérationnels. Des femmes accusées de sorcellerie, ou des cas de viols sont criminalisés et les auteurs de viols sont traduits devant la section criminelle de la justice particulièrement à Bangui. Plusieurs cas de dénonciation, qui ne se faisait pas avant sont de plus en plus dénoncés avec l'implication des autorités locales pour exiger le respect de la loi. Les groupes de femmes interviewés certifient

qu'elles sont encouragées par leurs conjoints conscients du fait qu'étant dans un contexte d'insécurité, leurs épouses peuvent prendre la relève de la famille en cas de disparition.

76. Quoique la situation reste encore fragile, plusieurs éléments probants sont susceptibles d'assurer la durabilité des acquis du projet conjoint. On peut citer le renforcement du cadre législatif et réglementaire, les appuis multiformes notamment de visibilité et de crédibilité du REFAMP avec la dotation du bâtiment complètement équipé ainsi que le renforcement des capacités des femmes leaders. Par ailleurs, les groupes de femmes sont sensibilisés pour qu'elles participent aux échéances électorales soit en s'inscrivant sur les listes électorales comme électrices ou comme candidates pour certaines, des actions permanentes sur la citoyenneté pour tous et donc de conscientisation, lesquelles ont contribué au réveil et à l'évolution des mentalités individuelles et collectives. Enfin, on note des changements de comportement vis-à-vis des VBGs. Les femmes participent de plus en plus massivement aux réunions. La mise en œuvre des phases 2 et 3 du projet genre permettront de renforcer ces acquis notamment pour une participation massive des femmes aux élections municipales et législatives de 2020. Elles réclament de plus en plus leurs droits et s'expriment librement.

77. Plusieurs réseaux sur les AGRs appuyés à Bangui, Bambari et Kaka-Bandoro consolideront les moyens d'existence des bénéficiaires, ajouté à la mise en place des comités de suivi au niveau de Bambari. Les femmes et jeunes filles issues de confessions religieuses différentes, réunies autour des Clubs Dimitra se fréquentent régulièrement. Tout en suivant leurs AGRs, elles débattent des questions de réconciliation et de consolidation de la Paix. Les bénéficiaires confirment l'existence de l'accalmie, l'acceptation des uns et autres, et le retour progressif des déplacées internes. Enfin, le développement des familles modèles et leur utilisation pour les activités de sensibilisation est assez soutenable.

78. Toutefois, l'évaluation a constaté que le projet ne disposait pas de points focaux à Bossangoa et Bambari. La coordination locale se faisait à partir de Bangui faute de coordination locale pour la promotion des synergies. Il aurait été souhaitable de prévoir des points focaux dans toutes les autres localités du projet à savoir Bossangoa, Bria, Kaga-Bandoro et Bamari. L'implication des interlocuteurs locaux comme les chefs traditionnels et élus locaux a été utile pour la sensibilisation sur la cohésion sociale et le vivre ensemble.

79. La diversification des revenus devrait être renforcée d'avantage pour renforcer l'autonomisation financière des groupes de femmes. A ce titre, les organisations de femmes à la base estiment qu'au lieu de financement au cash comme l'a fait la FAO, il serait souhaitable de prévoir des champs communautaires, du financement nature sous forme rotatif par exemple, en offrant un couple d'animaux domestiques comme des cabris ou encore des poussins. En outre, le niveau de sous-éducation nécessite que les programmes d'alphabétisation soient au centre du paquet d'activités de renforcement des capacités. Les organisations de femmes ont exprimé ce souhait comme une priorité indispensable à la réduction de leur niveau de vulnérabilité. Savoir lire et écrire constituent un atout indéniable à leur développement.

Encadré 4 – Constats Durabilité

CD1 – Il est assez tôt pour parler de durabilité des résultats du projet. Toutefois, le renforcement des capacités du capital humain (public et privé) sont durable sur un court terme. L'appropriation des acquis du projet sont plus perceptible chez les groupes de femmes au niveau local à travers les mécanismes de résilience développés pour renforcer les moyens de subsistance via les Clubs Dimitra.

CD2 – Le projet a réussi à conscientiser l'ensemble des parties prenantes sur l'importance de la réconciliation pour une paix durable. Certes, les groupes de femmes sont sensibilisés pour qu'elles participent aux échéances électorales soit en s'inscrivant sur les listes électorales comme électrices ou comme candidates pour certaines, mais il n'existe à date aucune assurance pour affirmer l'effectivité de ces acquis avant, pendant et après ces élections.

CD3 – Des changements de comportement émergent par rapport aux VBGs et les femmes participent de plus en plus massivement aux réunions. La mise en œuvre des projets complémentaires en cours permettra de renforcer ces acquis notamment pour une participation massive des femmes aux élections municipales et législatives de 2020.

CD4 – La cohésion sociale est significativement effective dans plusieurs localités telles que Bangui et Bambari. Les femmes et jeunes filles issues de confessions religieuses différentes se fréquentent régulièrement et débattent des questions de réconciliation et de consolidation de la Paix. Enfin, le développement des familles modèles et leur utilisation pour les activités de sensibilisation est assez soutenable.

CD5 - Néanmoins, l'évaluation note que l'autonomisation financière des groupes de femmes pourrait être renforcée par des financements nature sous forme rotatif avec l'octroi des couples d'animaux domestiques. Etant à majorité analphabètes, les bénéficiaires souhaiteraient recevoir des programmes d'alphabétisation dans les d'activités de renforcement des capacités.

5.5. Genre, Équité et Droits humains

Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?

De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?

Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation, l'inclusion/la non-discrimination, la redevabilité / nationale ?

80. Les aspects genre, équité et droits humains ont été significativement pris en compte dans le programme conjoint. Au regard de sa nature, le Projet a mis le focus sur les femmes. Il est vrai que les organisations féminines sont plus femmes. Mais la prise en compte des hommes en tant que bénéficiaires ont permis d'aligner le projet sur les principes d'égalité de sexe. Par ailleurs, le projet "He for She" en cours d'exécution de l'ONU FEMMES pourra davantage favoriser l'équité et l'égalité des sexes dans la mesure où les deux sexes sont ciblés conjointement dans les efforts d'éradication de toute forme de VBG.

81. En impliquant les hommes comme des partenaires dans le processus de promotion de la paix et réconciliation, le projet a promu la résolution des causes des inégalités de genre. En plus, la situation des femmes et des groupes marginalisés notamment enfants et personnes âgées, a été abordée lors des travaux de groupes durant les sessions de formations pour permettre aux bénéficiaires eux-mêmes de se rendre compte de ces inégalités et de changer de comportement. L'aspect genre a été aussi respecté avec l'implication des leaders communautaires pour ce qui concerne le partage des rôles et responsabilités. Les activités de formation ne distinguent pas les groupes religieux chrétiens, musulmans ou peulhs. A Bambari par exemple, tous les groupes religieux participent librement aux réunions avec leurs membres notamment dans les Clubs Dimitra une fois par semaine.



Photo 2 : Entretien avec un groupe mixte (Hommefemmes) par les consultants à Bangui

82. La révision des textes et notamment de la politique nationale sur la parité d'égalité promeut l'égalité et l'équité dans la distribution des postes de responsabilité dans les secteurs public et privé. Une attention particulière a été mise à la réduction de pesanteurs socioculturelles, et l'application de la loi sur les violences sexuelles. Il est important de relever que le projet a tenu compte des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation et l'inclusion des personnes handicapées et les déplacées internes, avec l'implication des hommes au même titre que les femmes dans la distribution des kits

de formation, sur les aspects de cohésion sociale avec un accent particulier dans les zones à conflits comme à Bria, Kaga-Bandoro et Bambari. Le REFAMP est désormais capable de soutenir les efforts nationaux de promotion de la transparence nationale en ce qui concerne la parité dans les postes de responsabilités publics.

83. L'évaluation a tout de même relevé des barrières socioculturelles au changement et qui affectent le respect des droits humains, renforcent les inégalités entre les sexes et l'équité. Les VBGs sont assez fréquentes. Les bénéficiaires affirment que des cas d'agressions sexuelles et physiques, les violences conjugales des femmes par les groupes armés continuent de s'étendre particulièrement dans les provinces. En outre, le niveau d'analphabétisme notamment des femmes les rend davantage très vulnérables. A cela s'ajoute les croyances et les pratiques religieuses, les pratiques de veuvage et autres formes de maltraitements qui se caractérisent par des expropriations des biens aux veuves, les violences psychologiques et dénis de ressources. Les femmes (veuves et celles de 3e âge), enfants (soient des sœurs/frères décédés) filles et garçons, sont les plus affectés. On note aussi les formes de maltraitance des enfants (filles et garçons) dans travaux domestiques.

Encadré 5 – Constats Genre, Equité et Droits humains

CG1 – En tant que projet genre, les hommes ont été aussi impliqués comme bénéficiaires et les besoins des groupes marginalisés ont été pris en compte afin d'aligner le projet sur les principes d'égalité de sexe, et de promotion de la lutte contre les inégalités de genre.

CG2 – Des efforts ont été faits pour essayer de réduire les pesanteurs socioculturels par la promotion de l'application de la loi sur la parité et les violences faites aux femmes. En prenant en compte les hommes et les besoins des groupes marginalisés, le projet a contribué à la promotion de défenses des principes des droits de l'homme.

CG3 – Cependant, l'évaluation a identifié des barrières socioculturelles au changement et qui affectent le respect des droits humains, renforcent les inégalités entre les sexes et l'équité. Il s'agit des cas d'agressions sexuelles et physiques, les violences conjugales des femmes par les groupes armés constituent particulièrement dans les provinces. Les femmes (veuves et celles de 3e âge), enfants filles et garçons, sont les plus affectés.

6. CONCLUSION

84. Le projet conjoint genre a apporté des réponses significatives à la promotion de la participation politique et leadership des femmes dans la consolidation de la paix en RCA quoique de nombreux efforts restent à faire avant les échéances électorales de 2020. En somme, l'analyse des résultats décrits permet de tirer les conclusions suivantes organisées selon les critères d'évaluation.

85. **CI :** Le projet est très pertinent compte tenu du contexte socio-politique et socioprofessionnelles des femmes en RCA. Les activités du projet sont alignées aux politiques, programmes et cadre de programmation du Gouvernement Centrafricain tels que RCPCA, la DSRP, la Politique Nationale pour la Promotion de la Femme, du Cadre Stratégique Intérimaire des Nations Unies et du Cadre de coopération Pays FAO-Gouvernement. La valeur ajoutée du projet résulte de la complémentarité des différentes composantes du projet par les agences SNU ONU FEMMES, PNUD et FAO (CPC1). Tout en renforcement le cadre normatif et institutionnel en faveur de la participation politique et de leadership des femmes, le projet a aussi répondu aux besoins des bénéficiaires dans l'appui de leurs moyens d'existence via les AGRs. Le projet a ouvert la voie aux organisations de femmes et jeunes filles leaders pour leur participation au processus démocratique en RCA (CPC2).

86. **C2 :** L'évaluation trouve que le projet a été très efficace dans l'atteinte de ses objectifs et des résultats stratégiques initialement planifiés. Les communautés développent la cohésion sociale, vivent de plus en plus pacifiquement quand bien même la situation sécuritaire demeure imprévisible. Ces résultats sont susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs 2-5-10-16 des ODDs. Le projet a contribué à l'amélioration du cadre légal avec la révision de plusieurs textes de lois et des politiques publiques à l'instar de la loi sur la parité entre la femme et l'homme, la révision du code pénal et la loi portant protection de la femme (CE1). La combinaison des activités de résilience, de renforcement des capacités sur des thématiques essentielles de gouvernance, participation politique et leadership, la volonté politique manifeste avec la signature des mémorandum et accords de paix, l'existence des textes juridiques, et l'implication des époux des femmes bénéficiaires, les chefs religieux, les élus locaux, les comités locaux de paix dans les interventions de réconciliation et de consolidation de la paix, constituent des forces indéniables à l'atteinte des résultats du projet. Toutefois, certains facteurs ont limité l'efficacité du projet notamment la situation sécuritaire persistante et volatile, l'insuffisance des infrastructures de base, et le non-déploiement de l'administration dans les provinces. Par ailleurs, l'évaluation a relevé de pesanteurs socioculturelles telles que la pratique de l'excision et les VBGs qui continuent à se vivre particulièrement dans les provinces (CE2). Plusieurs effets induits sont attribuables aux réalisations du projet tels que le financement des projets additionnels et l'implication des autres partenaires au développement pour l'autonomisation des femmes et la consolidation de la paix (CE3). Nonobstant, la diversification des revenus devrait être renforcée d'avantage pour raffermir l'autonomisation financière des groupes de femmes, et plus d'attention à l'alphabétisation des groupes de femmes et jeunes filles dans les activités de renforcement des capacités (CE4). Cependant, le système de gestion des risques n'a pas véritablement fonctionné de manière générale. Les risques liés à l'émergence de conflits ont été atténués via les activités de conscientisation des communautés religieuses sur la notion de citoyenneté. Des renforcements des capacités multiformes ont été salutaires pour maximiser la performance du projet de même que la collaboration entre les institutions gouvernementales partenaires (CE5).

87. **C3 :** Le projet genre a été très efficace dans son ensemble. L'association des différentes confessions religieuses (musulmanes, peulhs et chrétiennes) et l'implication des autorités locales y compris les maires et chefs religieux dans la mise en œuvre des activités a renforcé l'efficacité du programme (CEF1). La stratégie

de coordination du projet autour d'un même cadre des résultats a significativement renforcé la mise en œuvre et le suivi du programme. Face aux contraintes sécuritaires et dont d'accessibilité, l'usage des bureaux terrains du PNUD à Bangui, Bambari et Bossangoa a été très bénéfique y compris la collaboration de la MINUSCA pour le suivi technique. Toutefois, l'absence des points focaux en provinces reste à déplorer (CEF2). En outre, le choix d'un nombre raisonnable des localités et des groupes cibles moins importants confèrent au projet une performance remarquable au lieu de se dissiper avec des ressources limitées. A ceci s'ajoute le choix judicieux des partenaires d'exécution jugée assez stratégique avec la signature des contrats de partenariat (CEF3). L'évaluation a cependant noté que l'efficacité du projet a été limitée par des lenteurs administratives qui ont causé des retards dans les décaissements pour certains partenaires techniques d'ONU FEMMES (CEF4).

88. **C4 :** Dans un contexte fragile, sur une courte durée (24 mois) et avec des ressources limitées, il est difficile de prévoir la durabilité des acquis du projet. Malgré cela, le renforcement des capacités du capital humain constitue un atout considérable à la durabilité des résultats du projet. Les appuis spécifiques au Réseau des Femmes Parlementaires sont pérennes notamment avec des efforts de plaidoyer pour une allocation budgétaire par l'assemblée nationale afin de renforcer leur participation politique ; les mécanismes de résilience avec les Clubs Dimitra aux groupes de femmes sont pérennes dans le court et moyen termes (CD1). Le projet a réussi à conscientiser l'ensemble des parties prenantes sur l'importance de la réconciliation pour une paix durable. Le projet a formé des volontaires communautaires, mais le déploiement ne suit pas encore faute de matériels et des modules de formation (numériques) pour que ces volontaires puissent se déployer dans les communautés (CD2). En outre, des éléments probants sont susceptibles d'assurer la durabilité des acquis du projet conjoint tels que le cadre législatif et réglementaire et le renforcement des capacités des femmes leaders pour leur participation aux échéances électorales. Le projet a contribué au réveil et à l'évolution des mentalités individuelles et collectives. Les VBGs sont de moins en moins fréquents et les femmes réclament de plus en plus leurs droits et s'expriment librement (CD3). La cohésion sociale est une réalité notamment à Bangui et à Bambari. Les femmes et jeunes filles issues de confessions religieuses différentes se fréquentent régulièrement. Les bénéficiaires confirment l'existence de l'accalmie, l'acceptation des uns et autres, et le retour progressif des déplacées internes. L'évaluation a cependant constaté que le projet ne disposait pas de points focaux à Bossangoa et Bambari. La coordination locale se faisait à partir de Bangui faute de coordination locale pour la promotion des synergies (CD4). L'implication des interlocuteurs locaux comme les chefs traditionnels et élus locaux a été utile pour la sensibilisation sur la cohésion sociale (CD5).

89. **C5 :** Les aspects genre, équité et droits humains ont été au centre des préoccupations du projet. C'est un projet genre et la prise en compte des hommes en tant que bénéficiaires ont permis d'aligner le projet sur les principes d'égalité de sexe. Les groupes marginalisés notamment les jeunes filles ont été impliqués dans les activités du projet. Elles ont été formées au même titre que les groupes mixtes hommes/femmes. Les activités de formation ne distinguent pas les groupes religieux chrétiens, musulmans ou peulhs. Ils participent librement aux réunions dans les Clubs Dimitra (CG1). La révision des textes et notamment de la politique nationale sur la parité d'égalité promeut l'égalité et l'équité dans la distribution des postes de responsabilité dans les secteurs public et privé. Le projet a tenu compte des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation et l'inclusion avec l'implication des hommes au même titre que les femmes sur les aspects de cohésion sociale avec un accent particulier dans les zones conflictuelles comme à Bria, Kaga-Bandoro et Bambari (CG2). Plusieurs barrières socioculturelles aux changements telles que la

pratique d'excision et les VBGs sont susceptibles d'affecter les principes de droits humains, les inégalités entre les sexes et l'équité. Le niveau d'analphabétisme des femmes les rend davantage très vulnérables (CG3).

7. RECOMMANDATIONS

90. Dans l'optique d'apporter des mesures correctives aux manquements du projet et de facto renforcer d'avantage les actions bénéfiques à la promotion de la participation politique et leadership des femmes à la consolidation de la paix en RCA, des recommandations stratégiques et opérationnelles ont été formulées (tableau 8). Elles pourront aussi être utiles à la mise en œuvre des phase 2 et 3, et les autres interventions en cours de planification ou de mise en œuvre pour la réconciliation et la consolidation de la paix.

Tableau 8: Recommandations stratégiques et opérationnelles

No	Conclusions	Recommandations	Responsables	Priorité
Recommandations stratégiques (RS)				
RS1	C2, C3 et C4	<p><i>Arrimer des priorités des phases 2 et 3, et tout autre projet en cours d'élaboration/exécution aux priorités nationales en matière de promotion de la participation politique et leadership des femmes au dialogues nationale; et aux besoins du prochain UNDAF, et aux ODD avec:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration continue du gouvernement, les services décentralisés, les chefs religieux et leaders communautaires - Coordination systématique avec le gouvernement dans la planification et la mise en oeuvre de toutes les activités - Ciblage des localités non couvertes en fonction de leur accessibilité - Disposer et former les points focaux dans les localités de mise en oeuvre 	FAO, PNUD et ONU FEMMES	Élevé
RS2	C2 et C4	<p><i>Renforcer davanatge l'autonomisation des femmes avec les activités de diversification des revenus des bénéficiaires par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement continu des Clubs Dimitra dans d'autres localités ; - Suivant le cas, prévoir des financements rotatifs en nature par exemple, en offrant une couple d'animaux domestiques comme des cabris ; - Mise en place des champs communautaires pour de larges organisations de femmes particulièrement en provinces - Appui à la structuration des organisations à la base 	FAO	Élevé
RS3	C1, C3 et C4	<p><i>Capitaliser les acquis du projet et envisager la possibilité de duplication dans d'autres zones du pays par:</i></p>	PNUD et ONU FEMMES	Moyen

		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des mécanismes de vulgarisation et de diffusion des textes et législations aussi en langue locale pour sensibiliser davantage les populations - Financer la communication de ces textes même en langue locale dans les médias (radios, télévision et presses) 		
Recommandations Opérationnelles (RO)				
RO 1	C3	<p><i>Renforcer le mécanisme de coordination et de suivi et évaluation avec un plan de suivi et évaluation pour:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir un plan de rapportage et de partage des informations/rapports; - Assurer une communication et la production des rapports dans les délais planifiés - Production des procès verbaux des rencontres de coordination (comité de pilotage, etc); - Réduire les délais et lenteurs administratifs dans la gestion des contrats de partenariats avec les partenaires d'exécution. 	FAO, PNUD et ONU FEMMES	Élevé
RO 2	C1, C2 et C4	<p><i>Suivi régulier des organisations de femmes leaders formées pour une forte implication dans les échéances électorales (présidentielle, législatives et municipales) prévues en décembre 2020 par:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intensification des activités de sensibilisation à l'endroit hommes - Implication davantage des masses médias pour plus de communication notamment en langue locale - Formation continue des coaches politiques; - Distribution des modules de formation sous forme numérique aux partenaires et relais locaux pour l'extension sessions de formation à d'autres bénéficiaires dans d'autres localités 	PNUD et ONU FEMMES	élevé
RO 3	C2, C4 et C5	<p><i>Intégrer systématiquement les programmes d'alphabétisation dans les activités de formation pour contribuer à réduire le niveau de vulnérabilité des femmes et jeunes filles</i></p>	FAO, PNUD et ONU FEMMES	Moyen

8. LEÇONS APPRISSES

91. Plusieurs leçons émergent de la mise en œuvre du programme conjoint en RCA parmi lesquelles l'on peut retenir celles qui suivent :

- (1) L'approche de sensibilisation ménage par ménage dans un contexte de crise ou humanitaire est indispensable pour faire renaître la confiance et par conséquent soutenir les efforts de cohésion sociale. Le cas de Bambari développé par ONU FEMMES sous les services de CLIRA est un exemple à succès.
- (2) Programme conjoint offre la possibilité de combinaison multisectorielle des interventions d'autonomisation, de gouvernance et de leadership féminin. Grâce aux financements communs du projet, plusieurs engouements des couches socioprofessionnelles et/ou des déplacées aux activités, et création de nouvelles organisations pour les renforcements des capacités, leadership et cohésion sociale ont été rendues possibles pour soutenir le vivre ensemble entre les leaders religieux et chefs des communautés chrétiennes, musulmanes et peulhs.
- (3) Les députés femmes peuvent désormais répondre aux invitations, et par conséquent sont moins complexées/frustrées à cause de leur analphabétisme. Elles développent des échanges entre elles durant les sessions de l'assemblée nationale. Enfin, elles peuvent répondre aux attentes locales et défendre les intérêts communs de leur communauté d'origine en toute confiance.
- (4) L'implication des autorités locales, élus locaux, comités de paix et chefs religieux a été déterminante à la réussite de plusieurs activités de sensibilisation sur la citoyenneté, de réconciliation et de consolidation de la paix, et le leadership. A Bambari par exemple, Forte implication de la masse en symbiose entre plusieurs associations de femmes de confessions religieuses différentes.
- (5) Prévoir et commencer par les projets de réhabilitation économique notamment des femmes (plus nombreuses et même chefs de famille) pour soutenir mentalement et moralement les bénéficiaires, et les besoins imminents des populations en situation de crise humanitaire est incontournable au retour de la paix dans les localités ciblées.

ANNEXES

Annexe I : Termes de Références

EVALUATION FINALE DU PROGRAMME CONJOINT

Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine

Intitulé du poste :	Consultant(e) en Evaluation Senior
Projet :	Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine (Projet Genre)
Date limite de dépôt des candidatures :	20 Juillet 2019
Type de Contrat :	SSA – International Et SSA National
Langues requises :	Français
Date de démarrage :	19 Aout 2019
Typologie de la consultation :	1 consultant(e) international(e) (P4) 1 consultant (e) national (e), (NOC)
Durée du contrat :	40 jours ouvrables
Lieu d'affectation :	Bangui et les autres localités du Projet : Bambari, Bossangoa, Bria et Kaga-Bandoro
Coordonnateurs :	Chargé Programme Genre et Gouvernance ONU Femmes (en collaboration avec les Chargés Projet au PNUD et à la FAO)
Superviseur / Gestionnaire :	Coordonnateur du Programme ONU Femmes en RCA

I. Contexte

La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont contribué à l'affaiblissement des capacités de l'État, à la destruction du tissu social et économique, et à l'extrême pauvreté des populations tant en milieu rural qu'urbain. La mauvaise gouvernance, la politisation des Forces de Défense et de Sécurité, la faiblesse des institutions, la dégradation des infrastructures sociales et économiques (routes, ponts, énergie et télécommunications), ajoutées à l'inégale répartition des ressources et actions de développement dans les régions, ont créé un sentiment d'exclusion et de marginalisation fortement ressenti et exprimé, souvent de manière violente par les populations. La crise récente, la plus dévastatrice de par l'ampleur des violences, est la résultante d'une accumulation de frustrations sur les plans politique, économique et social, liées au non-respect des accords et engagements pris lors des processus de dialogue précédents. Dans le passé, et depuis l'escalade des crises politiques dans le pays en 2012 et 2013, la RCA a conclu plusieurs accords de paix et de réconciliation. Il s'agit principalement de l'accord de Libreville (Janvier 2013), la déclaration de N'Djamena (Avril 2013) et l'Accord de Brazzaville (Juillet 2014). Néanmoins, une lecture de ces accords permet de conclure que la question des femmes n'y est pas mentionnée. La participation et la contribution des femmes à ces accords a été très limitée puisque ces accords ont été discutés et signés principalement par des hommes. De plus, les accords issus du Forum de Bangui tenu en mai 2015, notamment le Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République Centrafricaine, comportent l'engagement de mettre fin à l'utilisation des enfants

ainsi qu'aux autres violations graves des droits des enfants. L'accord sur les principes de Désarmement, de Démobilisation, Réintégration et de Rapatriement (DDRR) ne mentionne pas la question des femmes et n'inclut aucune mesure spéciale pour les femmes qui sont les premières victimes²⁸ du conflit en RCA. Pourtant ; selon le Rapport du projet de Mapping documentant les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République Centrafricaine de 2003 à 2015. Les femmes et les filles sont principalement les victimes de conflits. Elles sont les premières victimes de violences sexuelles et basées sur le genre

De plus, en dépit de leur poids démographique (plus de 50.2% de la population) et de la volonté politique affichée (Promulgation de la Loi sur la Parité), la participation à la vie politique et publique, des femmes en RCA y compris dans les processus de consolidation de la paix et de relèvement économique, demeure très largement en deca des normes et des standards internationaux. Il Femmes parlementaires sur 140, 7 femmes membres du Gouvernement sur 30, 1 femme Préfet sur 14 et à 11% des femmes à la tête des communes.

II. Justification de l'évaluation

Le Bureau des Nations Unies d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) administrant le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) soutient financièrement le Projet Conjoint ONU Femmes, PNUD et FAO « **Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix** » mis en œuvre dans les villes de Bangui, Bambari, Kaga-Bandoro, Bossangoa et Bria pour une durée initiale de 18 mois soit de d'aout 2017 à Février 2019. Mais le Projet a bénéficié d'une extension sans cout supplémentaire de 6 mois. Ainsi, le Projet s'achèvera en Aout 2019.

Le Projet Genre vise le renforcement des capacités des femmes et jeunes filles de la RCA pour leur meilleur leadership et engagement dans le processus de dialogue national et de relèvement en vue de la consolidation de la paix en RCA ainsi que leur participation qualitative et quantitative dans la vie politique et publique.

Les résultats obtenus seront utilisés par les différents parties prenantes du projet a des fins de prise de décisions en ce qui concerne les futures interventions. L'évaluation se fera avec l'implication de tous les partenaires, y compris les institutions et populations bénéficiaires. A cet effet, des visites seront organisées sur le terrain. L'évaluation permettra entre autres de :

- Porter une appréciation rigoureuse et objective sur la pertinence, l'efficacité, les impacts (ou signes précoces d'impacts) et la durabilité des résultats du projet ;
- Analyser les atouts et les contraintes ayant jalonné la mise en œuvre du projet ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons à tirer ;
- Formuler des recommandations et proposer des orientations futures en matière de participation des femmes dans les processus de consolidation de la paix.

La théorie du changement du Projet est articulée de la manière suivante : *SI* le cadre juridique et légal existant était amélioré et appliqué pour assurer une meilleure représentativité des femmes de manière égalitaire, *SI* les leaders de la société civile, les leaders religieux et les médias plaidaient pour la participation et l'engagement des femmes et des jeunes filles dans le processus de réconciliation nationale et la valorisation de leur image, *SI* les femmes engagées dans la vie politique et publique étaient mieux appuyées et mieux outillées dans l'exercice de leurs mandats et *SI* les jeunes filles étaient mieux préparées au leadership, **ALORS** une masse

²⁸ Les données disponibles en rapport avec l'ampleur des violences basées sur le genre (GBVIMS : Système d'information et de monitoring des Violences basées sur le genre) confirment qu'entre 2013 et 2016, 24 868 cas de violences basées sur le genre (y compris des violences sexuelles liées au conflit) ont été répertoriées subies par les femmes et les filles.

critique de femmes et jeunes filles serait prête à contribuer de manière efficace et effective au processus de stabilisation et de relèvement en RCA. Ainsi pour réaliser ce changement le projet attend atteindre trois résultats majeurs suivants:

1) Résultat 1 : L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré.

Le résultat N°1 porte sur l'amélioration de l'accès des femmes aux sphères décisionnelles en termes de représentation et d'implication dans la prise de décision à travers l'amendement des textes législatifs d'une part et l'implémentation d'actions de plaidoyer. Le processus de révision du cadre juridique et légal doit être consultatif et participatif impliquant les hommes et les femmes, la société civile, le parlement et les partis politiques.

2) Résultat 2 : les femmes participent mieux à la vie politique et publique et leur leadership est renforcé.

Le résultat N°2 vise à renforcer les capacités des femmes afin d'encourager leur participation aux processus politique et d'améliorer leur leadership. En ciblant les femmes élues, les membres des partis politiques, des cadres administratifs et autres, la formation permettra aux femmes d'être mieux outillées pour analyser leur contexte, acquérir des aptitudes au leadership. Ainsi, elles seront plus aptes à s'engager dans les compétitions et initiatives politiques et à participer dans des actions de plaidoyer visant la réconciliation nationale. Ceci signifie que les femmes dans les communautés et les femmes leaders à tous les niveaux disposent des capacités pour faire entendre leur voix et contribuer effectivement à un dialogue démocratique, serein et inclusif.

3) Résultat 3 : Le leadership féminin est promu dans le cadre de la gouvernance communautaire

La faible représentativité des femmes dans les structures de prise de décision au niveau local est le résultat de plusieurs facteurs. La méconnaissance des droits, le faible accès à la justice et l'application non rigoureuse des lois, la persistance des discriminations et les violences à l'égard des femmes et des filles sont des obstacles et des défis réels au leadership féminin. Ils ont une incidence directe sur l'accès des femmes aux fonctions publiques et politiques. De plus, les expériences démontrent que l'écart entre les hommes et les femmes rétrécit grâce à la fois à des améliorations sur le plan de l'égalité économique et de la participation à la vie politique. Souvent, la présence des femmes sur le marché de l'emploi leur confère un accès à un revenu et une participation aux décisions économiques leur permettant par la même occasion une meilleure participation politique. Aussi, la forte proportion de jeunes par rapport aux autres groupes d'âge dans le pays justifie un investissement concret. Les jeunes représentent aujourd'hui près de 50% de la population en RCA. L'amélioration du statut des jeunes filles permet de promouvoir leur participation et d'accroître le retour sur cet investissement dans les ménages, les communautés et dans le pays de manière générale.

III. Objectifs et but de l'évaluation

Comme il a été clairement spécifié au stade de formulation du Projet, l'intervention doit subir une évaluation finale indépendante qui sera à la fois un exercice sommatif²⁹ et formatif³⁰. L'évaluation finale s'inscrit dans le cadre des lignes directrices du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et des Agences onusiennes responsables de la mise en œuvre du Projet qui recommandent des évaluations finales systématiques à l'issue de la mise en œuvre des Projets/Programme. Après 20 mois de mise en œuvre, les

²⁹ Le but est de déterminer dans quelle mesure les réalisations escomptées ont été atteintes de façon rétrospective depuis le début de l'intervention en 2013.

³⁰ Cet exercice sera également l'occasion d'émettre des recommandations dans le but de tirer les leçons du Programme Conjoint dans l'optique d'une nouvelle phase dans le cadre du PNUAD 2019-2023.

parties contractantes se sont accordées pour démarrer le processus d'évaluation finale afin de juger de la pertinence, l'efficacité, l'efficience du projet Genre. A cet effet, l'évaluation déterminera à quel point le projet a mis en œuvre l'ensemble de ses activités a atteint des objectifs et a produit des résultats attendus et inattendus. Elle générera également des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant tous résultats inattendus et fera des recommandations constructives en vue de rendre durables les réalisations du programme. L'évaluation permettra d'identifier les points forts, les points à améliorer et les leçons apprises des activités du Projet Genre. L'évaluation permettra d'identifier les points forts, les points à améliorer et les leçons apprises des activités du Projet Genre. Elle devra conclure sur des recommandations aux niveaux stratégique, technique et organisationnel pour accroître la performance de la mise en œuvre des projets PBF en RCA.

De manière spécifique, les principaux objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- Déterminer le niveau d'atteinte des résultats tels que prévus dans le cadre des résultats du projet ;
- Evaluer l'efficacité et l'efficience en termes de performance du projet et le niveau de leur contribution aux priorités nationales (RCPCA) et aux objectifs du pays définie dans l'UNDAF et les ODD ;
- Identifier les problèmes et les opportunités dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- Identifier les leçons apprises et formuler des recommandations pour les programmations futures.
- Analyser la coordination et le partenariat dans la mise en œuvre des interventions ;
- Analyser les mécanismes de programmation et programmes conjoints mis en œuvre du projet ;
- Analyser les mécanismes et la stratégie de communication, Plan de suivi et évaluation (actions réalisées, difficultés et contraintes) ;
- Analyser les mécanismes de coordination internes mis en place (forces, faiblesses) et leur alignement et/ou interaction avec les mécanismes nationaux ;
- Apprécier le degré d'implication et d'appropriation des partenaires (Gouvernement, Société Civile, ONGs, Secteur Privé, collectivités locales) dans la mise en œuvre du Projet

Le rapport final d'évaluation ainsi que les recommandations serviront de base pour d'éventuels réajustements ou orientations nouvelles en vue d'alimenter la programmation et ou la mise en œuvre des futures initiatives relatives à la participation politique et à la consolidation de la paix (Gouvernance, Femme Paix et sécurité).

IV. RESPONSABILITÉS

Cette évaluation est sous la tutelle de ONU Femmes, du PNUD, de la FAO et du Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant.

Le processus d'évaluation du programme conjoint sera dirigé par le Comité de Gestion de l'Évaluation qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Membre du Comité de Gestion de l'Évaluation et staff ONU Femmes, Agence Lead de l'intervention, le Gestionnaire des tâches de l'évaluation sera responsable de la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité et en vue de minimiser les risques éventuels qui pourraient survenir au cours du processus d'évaluation. Le / la Consultant(e) chargé(e) de l'Évaluation rendra compte directement au Gestionnaire des tâches d'évaluation. Les aspects logistiques de l'évaluation (Soutien administratif, Secrétariat, télécommunications, photocopies de la documentation, déplacements, ...) ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité du / de la Consultant(e). ONU Femmes prendra en charge l'organisation des différentes réunions envisagées au cours du processus d'évaluation (validation, vulgarisation...) et mettra à disposition du consultant un espace de travail. Les livrables attendus de cette mission sont :

1. Un rapport de démarrage détaillé contenant le plan de travail aligné aux TDR avec des liens clairs entre la méthode d'évaluation proposée et les questions d'évaluation.
2. Une présentation des résultats préliminaires.

3. Une ébauche de rapport d'évaluation pour une revue complète pour (1) vérification de la véracité factuelle des propositions du rapport d'évaluation et (2) pour un contrôle de qualité sur la base des critères de l'évaluation d'ONU Femmes, dit **GERAAS**.
4. Un rapport d'évaluation intégrant de manière satisfaisante les suggestions d'amélioration.
5. Une note de conformité permettant de faire le suivi des commentaires intégrés sur la base des suggestions d'amélioration.
6. Une présentation PPT du rapport final d'évaluation qui fera l'objet d'un partage aux principales parties prenantes de l'évaluation.

Toutes les premières ébauches et produits finaux, y compris les documents de référence, les rapports analytiques et les données brutes doivent être fournis dans une version électronique compatible avec Word pour Windows. Le / la Consultant(e) devra annexer les éléments suivants au rapport final :

- Les termes de référence
- Les outils de collecte des données
- Une liste de réunions/consultations auxquelles il a assisté
- Une liste de personnes ou organisations avec lesquelles il s'est entretenu
- Une liste de documents/publications revus et cités
- Toute autre information que le consultant jugera utile pourra aussi être ajoutée.

V. CODE DE CONDUITE ET ÉTHIQUE

Les éléments de code de conduite ci-dessous font intégralement partie du contrat du / de la Consultant(e) et doivent être strictement respectés en conséquence.

- Fiche d'accord des consultants en évaluation au sein de ONU Femmes : <http://gate.unwomen.org/>
- Directives éthiques et code de conduite du GNUE pour les évaluations dans le système des Nations Unies : <http://www.uneval.org/document/detail/100>

VI. SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidats doivent soumettre (1) une lettre d'intérêt, (2) un CV personnel, (3) deux échantillons de rapports d'évaluation publiés par le candidat et (4) leur disponibilité pendant la période allant de Août à octobre 2019. Les candidats présélectionnés seront invités à prendre une courte entrevue dans le cadre du processus de sélection finale

Annexe 2 : Cadre des résultats du PDF

Nom du pays : République Centrafricaine								
Dates du projet : Août 2017 – Février 2019								
<p>Théorie de changement pour l'IRF : <i>SI le cadre juridique et légal existant était amélioré et appliqué pour assurer une meilleure représentativité des femmes de manière égalitaire,</i> <i>SI les leaders de la société civile, les leaders religieux et les médias plaidaient pour la participation des femmes et des jeunes filles dans le processus de réconciliation nationale et la valorisation de leur image,</i> <i>SI les femmes les femmes engagées dans la vie politique et publique étaient mieux appuyées et mieux outillées dans l'exercice de leurs mandats et</i> <i>SI les jeunes filles étaient mieux préparées au leadership,</i> ALORS une masse critique de femmes et jeunes filles serait prête à contribuer de manière efficace et effective au processus de stabilisation et de relèvement en RCA.</p>								
<p>Objectif du projet : Promouvoir la participation politique et le leadership de la femme dans la consolidation de la paix Indicateur : Niveau d'amélioration du leadership des femmes dans les processus de consolidation de la paix</p>								
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1		Année 2		Eta pes
Description du résultat I : L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré		Indicateur de résultat I a : Nombre de textes juridiques révisés /modifiés pour promouvoir l'égalité de sexes Niveau de référence : TBC Cible : 20% de révision des textes	Textes juridiques promulgués					
		Indicateur de résultat I b : Nombre des femmes leaders politiques promues dans les sphères décisionnelles politique et publique Nombre des femmes aspirant avec plus de capacité de leadership après les formations ; % des femmes ministres % de femmes chefs de Commissions au Parlement Nombre d'initiatives en faveur l'égalité de genre développés (au niveau local ou parlement Nombre de femmes politiques avec plus de capacités de promotion du leadership sensible au genre Niveau de référence :19.7% de femmes dans les sphères de décisions (post-élections) Cible: 40%	Actes de nominations					
	Produit I.1 <i>Le cadre juridique et légal favorise la participation des femmes à la vie publique et politique et au processus de réconciliation nationale.</i> Activités :	Indicateur de produit I.1.1 Nombre des textes juridiques amendés conformément à la loi sur la parité et encourage la participation des femmes Niveau de référence : TBD Cible : 15%	Données collectées auprès des institutions de gouvernance					X

	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la réalisation d'une étude diagnostic sur les lois discriminatoires en RCA et proposer des mesures correctrices ; - Appuyer la vulgarisation et sa mise en œuvre de la Loi instituant la parité entre les hommes et les femmes en Centrafrique ; - Appuyer une étude sur l'opérationnalisation de l'Observatoire du Genre prévu dans le décret de la Loi sur la Parité ; - Lancer la Campagne Globale HeForShe en RCA; - Organiser des plaidoyers favorisant une participation accrue des femmes auprès du Parlement, du Gouvernement, de l'administration locale et des partis politiques et l'Autorité Nationale des Elections; - Appuyer l'évaluation de la mise en œuvre de la Résolution 1325 et révision de son Plan Action National (PAN); - Actualiser le répertoire national des compétences féminines ; - Appuyer la révision de la Politique nationale de Promotion de l'égalité et de l'équité ; - Fournir un appui institutionnel au Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale pour appuyer l'intégration des aspects de genre dans le processus et stratégie de réconciliation national. - Mettre en place d'une stratégie d'appui à l'ANE et à la révision genre-sensible du Code Electoral. 	<p>Indicateur de produits I.1.2 Nombre de leaders de partis politiques sensibilisés sur la participation des femmes.</p> <p>Niveau de référence : Cible : Leader de tous les partis politiques sont sensibilisés</p>	Rapport de formation		X	X	X	X	X	X		
		<p>Indicateur de produit I.1.3 Nombre de documents de stratégie révisé qui favorise la participation des femmes.</p> <p>Niveau de référence : 3 documents stratégiques révisés : Politique Nationale Promotion des femmes, Plan d'action, Plan de mise en œuvre.</p> <p>Cible : 5 (Stratégie de réconciliation, Loi électorale, Plan National 1325, Politique Nationale de promotion égalité et équité, et Plan d'Action)</p>	Publication des documents révisés			X	X	X	X	X		
	<p>Produit I.2 <i>les leaders de la société civile, les communautés religieuses, les médias et les leaders traditionnels sont soutenus dans leur action de plaidoyer en faveur de la représentation et la participation des femmes dans le processus de la réconciliation nationale.</i></p> <p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le fonctionnement des réseaux des femmes leaders engagées dans la vie publique et politique; - Appuyer des organisations de la société civile à développer et mettre en place une stratégie de plaidoyer et communication en faveur de la promotion et la protection des droits des femmes ; - Développer un plan de communication stratégique pour le changement de comportement et mentalités sur l'image et les capacités de la femme comme leader légitime ; - Bâtir des partenariats avec 6 médias (TV, radios, presse, en ligne) et les organisations de la société civile pour 	<p>Indicateur de produit I.2.1 Nombre de campagnes menées au niveau national sur le rôle des femmes dans le processus de réconciliation nationale</p> <p>Niveau de référence : 3 Cible : 27 (16 préfectures + 11 arrondissements de Bangui)</p>	Rapport d'activités Nombre d'événements médiatisés		X	X	X	X	X	X		
		<p>Indicateur de produit I.2.2 Nombre de partenariats avec les médias (radio, TV, presse, en ligne) qui s'engagent à diffuser des messages sur les droits, les devoirs politiques des femmes, et leur rôle dans le processus de réconciliation nationale. Nombre de journalistes dotés de capacités renforcées pour promouvoir une couverture médiatique sensible au genre</p> <p>Niveau de référence : 1 Cible : 6 (radios communautaires, TV, médias en ligne, réseaux société civile)</p>	Documents de partenariats Plan de médiatisation	X	X	X	X	X	X			

	<p>mettre en œuvre le plan de communication et de plaider en faveur de la promotion et la protection des droits des femmes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des activités de sensibilisation à l'intention des leaders locaux, des chefs coutumiers, des chefs religieux, des femmes, des jeunes, personnel de médias et des autres membres de la communauté. 	<p>Indicateur de produit 1.2.3 Un plan de communication favorisant la perception de la femme comme leader clé dans le processus de réconciliation nationale Niveau de référence : 0 Cible : 1 Plan de Stratégie est élaboré.</p>	Document de Stratégie disponible	X																
<p>Description du résultat 2 :</p> <p>Les femmes participent mieux à la vie politique et publique et leur leadership est renforcé.</p>		<p>Indicateur de résultat 2 a Nombre de femmes de différentes plateformes fonctionnels dont les capacités sont renforcées Niveau de référence: 3 Cible : 10</p>	Rapport d'activités																	
		<p>Indicateur de résultat 2 b Pourcentage accrue des femmes leaders membres des plateformes ciblées qui s'engagent dans les initiatives politiques et citoyennes Niveau de référence : TBD Cible : 30%</p>	Enquête																	
		<p>Indicateur de résultat 2 c Pourcentage du public qui indique une meilleure compréhension du rôle de la femme comme leader politique légitime. Niveau de référence : TBD Cible : 75%</p>	Enquête de perception																	
		<p>Produit 2.1 Les capacités des femmes élues et dans les institutions nationales sont renforcées.</p> <p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et mettre en œuvre un Programme de formation à la vie politique et au leadership pour les femmes élues ; - ; - Organiser des forums d'échanges entre les femmes politiques de différents partis politiques à différents niveaux pour favoriser le rapprochement entre partis politiques - Appuyer le Caucus des Femmes Parlementaires pour renforcer leur capacités d'influer sur les législations ; - Appuyer la révision des textes favorisant une participation accrue des femmes auprès du Parlement, du Gouvernement, de l'administration locale et des partis politiques et l'Autorité Nationale des Elections ; - Appuyer la consultation et formation des chefs de partis politiques pour une participation accrue des femmes dans la vie politique. 	<p>Indicateur de produit 2.1.1 Nombre de femmes élues et issues des institutions nationales formées Niveau de référence : % TBD (11 (Parlement)) Cible : 80% des femmes issues du leadership des institutions gouvernementales</p>	Rapport de formation Liste de présence Module de formation		X	X	X	X	X										
<p>Indicateur de produit 2.1.2 Pourcentage des femmes formées dont les capacités sont renforcées Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer</p>	Synthèse des rapports d'évaluation de fin de formation					X							X							
<p>Indicateur de produit 2.1.3 - Le nouveau Caucus des femmes parlementaires est et son Secrétariat sont appuyés et fonctionnel. Niveau de référence : 0 caucus Cible : 1 caucus crée</p>	MoU Rapport d'activités, Rapport d'appui technique		X	X	X	X	X	X	X	X										

	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer et renforcer la participation des femmes aux fora et conférences au niveau communautaire, national, sous régional et international sur la paix - Appuyer les sessions de formation, perfectionnement professionnel et de mentorat pour les femmes dans la fonction publique 											
<p>Description du résultat 3 : Le leadership féminin est promu dans le cadre de la gouvernance communautaire.</p>		<p>Indicateur de produit 2.2.1 Un réseau de femmes engagé et actif dans le processus de dialogue politique et de réconciliation nationale Niveau de référence : 0 Cible : Un réseau créé et fonctionnel</p>	Existence textes, statut, documents relatifs à la création organisations faitière	X	X	X	X	X	X	X		
		<p>Indicateur de produit 2.2.2 % de leaders d'organisations féminines engagés dans le dialogue politique Niveau de référence : TBD Cible : 10%</p>	Rapport indiquant le niveau de participation des femmes dans les consultations politiques	X	X	X	X	X	X	X		
		<p>Indicateur de produit 2.2.3 % accrue des initiatives conduites par les organisations féminines qui promeuvent la réconciliation coexistence pacifique et cohésion sociale Niveau de référence: TBD Cible : 30%</p>	Rapport d'activité des initiatives menées		X	X	X	X	X	X		
		<p>Indicateur de résultat 3 a Amélioration de la représentation et du leadership des femmes dans les initiatives communautaires de cohésion sociale et de réduction de la violence Niveau de référence : TBD Cible : 30%</p>	Rapport d'activités de sensibilisation Rapport de nomination au sein des comités locaux de paix									
		<p>Indicateur de résultat 3 b : nombre de réseaux de jeunes filles leaders renforcés Niveau de référence : 1 réseau existant à Bangui Cible : Nombre de réseaux dans les 5 préfectures cibles</p>	Rapport d'activités Rapport de réunion de création, Plan d'action du réseau									

	<p>Produit 3.1 Les organisations féminines, au niveau communautaire, sont appuyées pour mieux contribuer à la résolution pacifique des conflits et dans la gouvernance communautaire.</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser (appuyer) une étude d'évaluation des contraintes des femmes dans les organisations à caractère économique à exercer le leadership au sein de leur communauté ; - Appuyer les initiatives des associations des femmes à caractère économique en soutien à la promotion de la paix et la cohésion sociale ; - Renforcer les capacités des groupes/associations féminines à caractère économique en matière de leadership par l'accès à la communication et l'information et un accompagnement et un appui technique rapprochés ; - Appuyer la redynamisation d'une plateforme nationale fonctionnelle des femmes leaders, au niveau national, provincial et départemental ; - Elaborer et mettre en place une campagne de sensibilisation et d'éducation civique des femmes rurales sur leurs droits en général et à ceux d'élire et de se faire élire en particulier. 	<p>Indicateur de produit 3.1.1 % des femmes participants dans les organes de gestion de la vie communautaire Niveau de référence : TBD Cible : 30%</p> <p>Indicateur de produit 2.1.2 Nombre de forums de discussions organisés au niveau communautaire entre les femmes leaders politiques et des organisations communautaires Niveau de référence : 0 Cible : 5 forums de discussions.</p> <p>Indicateur de produit 2.1.3 Nombre de campagne d'éducation à la citoyenneté Niveau de référence: Cible: 27 (16 préfectures + 11 arrondissements de Bangui)</p>	<p>Rapport de sensibilisation Rapport réunion de plaidoyer Liste de composition des comités de gouvernance communautaire.</p> <p>Rapport de Forums Rapport de missions des parlementaires.</p> <p>Rapport d'activités Nombre d'événements médiatisés</p>	X	X	X	X	X	X	X		
	<p>Produit 3.2 Les jeunes filles sont mieux impliquées dans les initiatives de consolidation de la paix.</p> <p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la mise en place des clubs d'écoutes DIMITRA pour les jeunes filles pour développer leurs capacités en matière de leadership et de gestion de conflit ; - Appuyer les initiatives des jeunes filles engagées dans la prévention et la gestion des conflits intercommunautaires ainsi que dans les efforts de réconciliation nationale ; - Appuyer la redynamisation d'une plateforme nationale des jeunes filles leaders agentes de changement communautaire, au niveau national, provincial et départemental. 	<p>Indicateur de produit 3.2.1 Nombre de jeunes filles formées au leadership et à la prévention et gestion des conflits Niveau de référence : 50 Cible : 300</p> <p>Indicateur de produit 3.2.2 Nombre d'initiatives communautaires des réseaux des jeunes filles soutenues en faveur de la consolidation de la paix Niveau de référence : 1 (campagne lutte contre violence) Cible : 5 autres initiatives</p>	<p>Rapport de formation Feuille de présence.</p> <p>Rapport d'activités de réalisation de l'initiative</p>	X	X	X	X	X	X	X		

Annexe 3 : Liste des documents consultés

1. BAD, 2012. Etude diagnostique sur la situation du genre en République centrafricaine, juillet 2012.
2. BAD, 2011. Profil Genre de la République centrafricaine, Novembre 2011.
3. BAD, 2009. Rapport d'évaluation du projet de développement communautaire et d'appui aux groupes vulnérables (PDCAGV), Banque Africaine de Développement. 06 mars 2009.
4. Banque Mondiale, 2019. Rapport sur la situation économique de la RCA. Décembre 2019.
5. Banque Mondiale, 2012. Etude diagnostique sur la situation du genre en République centrafricaine, juillet 2012
6. CRAD, 2015. Rapport d'audit institutionnel des organisations Non gouvernementales en République centrafricaine, Mai 2015
7. Cadre des résultats du programme conjoint
8. De Vaus D. 2001. Research Design in Social Research. Sage Publication, London (Ltd). 148p.
9. Document du projet genre (document de programme conjoint).
10. FMI, 2019. World Economic Report. Décembre 2019
11. MICS4, 2019. Institut centrafricain des Eudes Economiques et Sociales, 2019
12. Normes et Standards UNEG (2016): www.unevaluation.org/document/download/2601 (Consulté le 20 décembre 2019).
13. OIT, 2019. Rapport sur les indicateurs socioéconomiques de la RCA, 2019
14. Plan Cadre des Nations Unies (PNUAD/UNDAF 2014-2019)
15. Plan de réponse Humanitaire (PRH) d'OCHA (2017).
https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/rc_a_ocha_0617_hrprevisse_final.pdf
16. PNUD, 2018. Rapport sur le Développement Humain, Centrafrique, 2018
17. Principes directeurs de l'OECD : www.oecd.org/development/evaluation/2755284.pdf
18. Rapport final du projet conjoint « Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine- novembre 2018 »
19. Rapport semestriel du projet conjoint « Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine- Juin 2019 »
20. Rapport diagnostique sur les lois discriminatoires à l'égard des femmes en RCA
21. Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national de la resolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes en RCA,
- 22. Lois et conventions africaines**
 - Convention et traités de l'Union Africaine ?

- Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, Kampala, 22-23 octobre 2009 ?
- Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, Nairobi, Kenya, 1981 ;
- Protocole relatif à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, portant création d'une Cours Africaine des droits de l'homme et des peuples, Ouagadougou, juin 1998 ?
- Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, Addis-Abéba, 10 sept 1969.

23. Textes et Lois nationaux qui visent la promotion du leadership féminin en RCA:

- L'Ordonnance N°66/16 du 22 février 1966 Abolissant la Pratique de l'Excision en RCA;
- L'Ordonnance 66/25 du 31 mars 1966 portant Suppression de la Dot exigée par la famille de la future épouse et qui conditionnait le mariage traditionnel en RCA;
- L'Ordonnance 66/26 du 31 mars 1966 relative à la promotion de la Jeune Fille qui visait à encourager les filles à poursuivre des études le plus longtemps possible en RCA;
- L'Ordonnance 67/130 du 17 avril 1967 remettant à leur famille toute écolière en état de grossesse a été jugée injuste par l'Union des Femmes Centrafricaines (UFCA) ;
- Constitution de la République centrafricaine, 2016 ;
- Loi sur la parité de Novembre 2016.
- Loi n°06.005 du 20 juin 2006 Bangayassi relative à la santé de la reproduction.
- Loi n°06.032 du 27 décembre 2006, portant protection de la Femme contre la violence en République Centrafricaine.
- Politique Nationale de Promotion de l'Egalité et de l'Equité, Novembre 2005.
- Plan d'Action de la Politique Nationale de Promotion de l'Egalité et de l'Equité, Juillet 2007.

24. Autres Rapports

- Association AZUR Développement et la Sexual Rights Initiative: Rapport sur la République Centrafricaine (RCA), 5me Session – Examen Périodique Universel – Mai 2009.
- ONU Femmes RCA: Rapport sur le Développement Humain en Afrique 2016.
- Human Rights Watch: Centrafrique: la double peine des femmes violées - octobre 2017.
- ONU: Rapport du Secrétaire général (S/2019/498) sur la République centrafricaine.
- République Centrafricaine: rapport sur les droits de l'homme en RCA, 2014.
- Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes en République Centrafricaine.

Annexe 4 : Liste des personnes et organisations rencontrées

Agences Onusiennes

No	Noms et prénoms	Genre	Fonction	Organisations
1	Kévin Tanguy DEMANOU	Masculin	Gender and Governance Program Manager	ONU FEMMES
2	Jean-Jacques Anderson N'GBARAMOU	Masculin	Spécialiste de rapportage, du planning, suivi et évaluation	
3	Salvador NKURUNZIZA	Masculin	Coordonateur pays	
4	Cyuma Mbayiha	Masculin	Conseiller Régional de suivi et évaluation	
5	Christine META MPINDA	Féminin	Spécialiste du Genre	PNUD
6	Alpha AMADOU BAH	Masculin	Chargé des programmes	
7	Elisabeth BASSEMECK	Féminin	Chef de bureau Bossangoa	
8	Evelyne BAMBA	Féminin	Représentante Résidente, Adjointe aux Programmes	
9	Salami MOUBARAKOU	Masculin	Chef de bureau Bambari	
10		Masculin	Chargé des Programmes	FAO
11	Noëlla MANDAKOMBO	Féminin	Point Focal Genre	Secrétariat PBF
12	Anatole NDOMA	Masculin	Secrétaire Général	
13	Natacha KUNAMA	Féminin	Chargé de Projet	

Gouvernement

No	Noms et prénoms	Genre	Fonction	Organisations
1	Théodore KOINAM	Masculin	Directeur Général Promotion Genre	Ministère de la promotion de la Femme
2	Sylvain DEMANGHO	Masculin	Chargé de Mission	Ministère de l'action humanitaire
3	Sylvie MBETIBANGUI	Féminin	Point Focal	Ministère de l'agriculture
4	Richard GUEREE GBA-GBA	Masculin	Président commission élection	Autorité Nationale des Élections

5	Béatrice HON EPAYE	Féminin	Parlementaire (Présidente)	Forum des femmes parlementaires
6	Valentin Nzonkho	Masculin	Directeur Régional Bossangoa	Direction Régionale Affaires Sociales
7	Abel MATCHIKPATA	Masculin	Maire	Mairie de Bambari

Organisations partenaires de mise en œuvre

No	Noms et prénoms	Genre	Fonction	Organisations
1	Patrick LILOBO	Masculin	Chef de bureau Bambari	World Vision
2	Clovis FOUMA	Masculin	Chef de projet	
3	Marguerite RAMADAN	Féminin	Présidente Nationale	Organisation des Femmes Centrafricaine (OFCA)
4	Chantal TOUABENA	Féminin	Coordonnatrice	Planete Femme Centrafique(PFC)
5	Robert ZOGBEU TIA	Masculin	Chef de Mission	CLIRA
6	Lina EKOMO	Féminin	Présidente	RELEFCA
7	Pamela DEROM	Féminin	Présidente	RFFED
8	Françoise KABRAL	Féminin	Présidente	Club leadership des jeunes filles de l'université
9	Patrick BOKOLONGBA	Masculin	Membre	Réseau des Femmes Anciennes Mistres et Parlementaires(REFAMP)
10	Régina TAKOMBO	Féminin	Membre	
11	Marie AGBA OTIKPO	Féminin	Membre	
12	Gonede Marcel	Masculin	Chef du 1 ^{er} groupement	Forces vives de France-Ville Malimaka
13	Abel Matchipata	Masculin	Mairie	Mairie de Bambari

Organisations bénéficiaires

A. Bangui

OFCA -Nouveau bureau depuis 2017 avec le congrès d'élection

No	Noms et prénoms	Genre	Fonction
----	-----------------	-------	----------

1	Margueritte Mankonbo	Féminin	Présidente
2	Jackson Yoko-Mokobongo,	Masculin	Chargé des programmes

Réseau des Femmes Leaders pour la Transformation de l'Afrique

No	Noms et prénoms	Genre	Fonction
3	Slba Katidja	Féminin	SG de Planete-Femmes
4	Syvain Fiobuy	Masculin	Responsable des Affaires Administratives

Organisations bénéficiaires des huit (8) arrondissements de Bangui

No	Noms et prénoms	Fonction	Genre
Genre Paix et Développement (GEDAP)			
5	Marie Olive Gloria GBANGBALA	Présidente	F
6	Félicité LAKAI	membre	F
Planete Femme Centrafique (PFC)			
7	Syba KATIDJA	SG	F
8	Hyacinth LONGBA	Chargé de programme	M
9	Sylvain FIOBOY	RAF	M
10	Senoussi GADJI	Membre	F
Association des femmes Wali ti Kodé			
11	Princia GBADJAKO	Membre	F
12	Birgitte YABE	Membre	F
13	Marie KEREGBA	Présidente	F
14	Aminatou DAOUDA	Membre	F
15	Awa ADAM	Membre	F
Association des femmes Maboko na maboko 4^e Aroondissement			
16	Inès KORONDO	Membre	F
17	Ache FOTOR		F
18	Jocelyne SENGUEMON	Présidente	F
19	Anicha BABOUE	membre	F

20	Rosalie YAKITE	membre	F
21	Edwige BALEMBI	membre	F
22	Joséphine MANDA	membre	F
23	Chantal SALIFOU	membre	F
Association des femmes Zo na Ita 5^e arrondissement			
24	Charlotte GUIGLAS	Membre	F
25	Marie NGAO	membre	F
26	Célestine SEPOUNEDJI	membre	F
Union pour le Renouveau de Centrafrique (URCA)			
27	Angèle NDAPOTO	Membre CNP	F
Réseau des Femmes Anciennes Mistres et Parlementaires (REFAMP)			
28	Félicité KO-NGANAM	Présidente	F
29	Fabrice ADE	Assistant au Programme	M
Rassemblement Démocratique Centrafricain (RDC)			
30	Nicole KOUE	Présidente section femmes	F
OJLD			
31	Crépin AZOUKA	Président	M
Réseau des Femmes Rurales (RFR)			
32	Marthe TOUAGUENE	Présidente	F
Réseau des Journalistes Spécialisés dans le Genre (RJSG)			
33	KASSAI Max Landry	Coordonnateur	M
34	Fiacre SALABE	Chargé de communication	M
35	Françoise KABRAL	Conseillère	F

B. Bambari

Association Gui Mo Ouara de Bambari

No	Noms et prénoms	Fonction	Genre
1	Thérèse AZENE	Conseillère (Club Dimitra)	F
2	Marie GOTIANGA	Membre (Club Dimitra)	F
3	Abib KATIDJA	Chargée de matériels (Club Dimitra)	F

4	Idriss OUMAR	SG (Club Dimitra)	F
5	Assania SAKAIRA	Présidente (Club Dimitra)	F

Association des Femmes pour la Cohésion Sociale (AFCS) de Bambari

No	Noms et prénoms	Fonction	Sexe
6	Nadège ZINGUENE	Membre	F
7	Marie YASSIGUIA	Membre	F
8	Mariam BARNIL	SG	F
9	Awai AMADOU	Membre	F
10	Fatime Abdouraman	Présidente	F

Association des Femmes Musulmanes de Bambari (AFMB), Bukaku

No	Noms et prénoms	Fonction	Sexe
11	Ambasso Issa	Présidente	F
12	Fatime ABDELKARIM	Membre	F
13	Kadjidja AMADOU	Membre	F
14	Adja Awa ALIOU	Membre	F
15	Adja KPITOUA	Membre	F
16	Mariam SIDIC	Membre	F
17	Amina MOUSSA	Membre	F
18	Asana ZARA	Membre	F
19	Zanaba AMATE	Membre	F
20	Kadjidja SAIDOU	Membre	F
21	Awa MOUSSA	Membre	F
22	Abassa ISSA	Membre	F
23	Zenaba MOUSSA	Membre	F
24	Kaltouma MOUDANI	Membre	F
25	KALIOUMA Mamanour	Membre	F
26	NDAMA Moussa	Membre	F
27	ZAROUA Oumar	Membre	F

28	APSITA Amssou	Membre	F
29	MAIMOUNA Abdoulaye	Membre	F
30	NOURASSAME Mamasale	Membre	F
31	KALTOUMA Ibrahime	Membre	F
32	NDAPOU Armelle	Membre	F
33	AZENE Apsatou	Membre	F
34	MARIAME Ousmane	Membre	F
35	SADIA Abouba	Membre	F

Association des Femmes Peulh de Bambari (AFPB)

No	Noms et prénoms	Fonction	Sexe
36	Farimatou Mahamat Baikou	Présidente	F
37	TADJI Saidou	Membre	F
38	ADJARA Issa	Membre	F
39	RAMATA Saidou	Membre	F
40	BIBATOU Aoubairou	Membre	F
41	ADAMA Issa	Membre	F
42	ALIMA Oumarou	Membre	F
43	ADJIDJA Amadou	Membre	F
44	ZAKARIA Yaouba	Membre	F

Association des Femmes Chrétiennes de Bambari (AFCB), Walipemba Namaboko

No	Noms et prénoms	Fonction	Sexe
45	Rose Wambiti	Présidente	F
46	Claudine NDEMABROTO	Membre	F
47	MANDAZOU Juliette	Membre	F
48	GONABRIA Hortence	Membre	F
49	TANGBA YASSI Rose	Membre	F
50	MAITRE Jeannine	Membre	F
51	GBALINDJI Anathasie	Membre	F

52	Fatime MOUSTAFA	Membre	F
53	NDOKOLYSSIO Olga	Membre	F
54	KOTAZO Evelyne	Membre	F
55	YASSIGBABIA Anne	Membre	F
56	LENZANEDE Marie	Membre	F
57	EBEREYO Grace à Dieu	Membre	F
58	KOTAZO Hervé	Membre	F
59	BROUNGBAKOU Arsène	Membre	F
60	MANIOU Marie Florence	Membre	F
61	AHOUZANDJI Evélyne	Membre	F
62	OUAMBETI Rose	Membre	F

Association des Femmes Para-Juristes Centrafricaine (AFPJC), Antenne de Bambari

No	Noms et prénoms	Genre	Fonction
63	Darata Marie-Christine	F	Présidente
64	Horche Ndoulamo	F	Membre

Annexe 5 : Calendrier détaillé de la mission

EVALUATION FINALE DU PROGRAMME CONJOINT

Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine

Plan de travail

(09/12/2019 – 28/02/2020)

Equipe de consultants

- Serge Eric Yakeu (CE), Consultant International (Chef d'équipe)
- Boniface Nzonikoua (PhD), National Consultant

Dates	Activités
09/12/19	Finalisation des termes contractuels (Domicile)
10/12/19	Rencontre initiale entre Consultants et ONU Femmes (virtuelle)
16/12/19	Partage des documents pour le desk review
24/12/19	Soumission du rapport de démarrage (Domicile)
03/01/20	Réception des commentaires du groupe de référence (Domicile)
07/01/20	Soumission version finale du rapport de démarrage (Domicile)
11 - 12/01/20	Voyage aller et arrivée du Chef d'équipe à Bangui (Ottawa – Bangui)
13/01/20	Rencontre de briefing des consultants par l'équipe du programme (ONU Femmes) à Bangui
13 – 22/01/20	Collecte des données primaires à Bangui (Liste des parties prenantes à développer par l'équipe du programme à Bangui)
23/01/20	Recap et synthèse, préparation de l'atelier de débriefing sur les résultats préliminaires à Bangui
24/01/20	Atelier de présentation des résultats préliminaires à Bangui
24 ou 25/01/20	Retour du Chef d'équipe
27/01 – 08/02/20	Analyse des données, Production et soumission du rapport final provisoire de l'évaluation
20/02/20	Réception des commentaires du groupe de référence
28/02/20	Intégration des commentaires du groupe de référence et soumission du rapport final d'évaluation

Annexe 6 : Outils de collecte des données primaires

Guide d'entretien pour Gouvernement

(Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale du Projet Genre (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date: _____

Nom & prénom: _____ **Fonction:** _____

Organisation: _____

Pertinence

1. Dans quelle mesure les différentes composantes assurent-elles la cohérence et la complémentarité entre elles mais aussi avec les interventions d'autres acteurs des mêmes secteurs?
2. Le projet s'est-il préoccupé de la cohérence de ses interventions avec d'autres cadres de programmation ?
3. Le Programme Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?
4. Les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du programme préalablement définis ?
5. Dans quelle mesure les effets sont-ils demeurés pertinents par rapport à l'évolution du contexte de mise en œuvre du projet ?

Efficacité

1. Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés (i) à la consolidation de la paix (RCPCA), UNDAF+ et les ODD ?
2. Est-ce que le système de gestion de risque au sein du projet est développé et fonctionnel ?
3. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?
4. Quels changements le programme a-t-il apportés dans les différents aspects du dispositif national juridique et politique de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre ?

Efficiences

1. Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?
2. Dans quelle mesure les composantes du programme conjoint étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?

3. Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ?
4. Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du programme ?

Durabilité

1. Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?
2. Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il réussi à changer les perceptions et comportements ayant trait aux violences basées sur le genre ?
3. À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?
4. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?
5. Dans quelle mesure le programme a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?
6. De quelle manière le programme pourrait-il avoir de meilleures chances de durabilité ?

Genre, Equité et droits humains

1. Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?
2. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?
3. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?

MERCI POUR VOTRE AIMABLE PARTICIPATION !

Guide d'entretien pour Agences du SUN

(Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale du Projet Genre (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date: _____

Nom & prénom: _____ **Fonction:** _____

Organisation: _____

Pertinence

1. Dans quelle mesure les différentes composantes assurent-elles la cohérence et la complémentarité entre elles mais aussi avec les interventions d'autres acteurs des mêmes secteurs?
2. Le projet s'est-il préoccupé de la cohérence de ses interventions avec d'autres cadres de programmation ?
3. Le Programme Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?
4. Dans quelle mesure les effets sont-ils demeurés pertinents par rapport à l'évolution du contexte de mise en œuvre du projet ?

Efficacité

1. Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés (i) à la consolidation de la paix (RCPCA), UNDAF+ et les ODD ?
2. Est-ce que le système de gestion de risque au sein du projet est développé et fonctionnel ?
3. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?
4. Quels changements le programme a-t-il apportés dans les différents aspects du dispositif national juridique et politique de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre ?

Efficiences

1. Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?
2. Dans quelle mesure les composantes du programme conjoint étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?
3. Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ?
4. Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du programme ?

Durabilité

1. Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?
2. Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il réussi à changer les perceptions et comportements ayant trait aux violences basées sur le genre ?
3. À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?
4. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?
5. Dans quelle mesure le programme a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?
6. De quelle manière le programme pourrait-il avoir de meilleures chances de durabilité ?

Genre, Equité et droits humains

1. Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?
2. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?
3. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?

MERCI POUR VOTRE AIMABLE PARTICIPATION !

Guide d'entretien pour Entretiens de groupes avec ONGs et Organisation de la Société Civile (Groupes et organisations de femmes en RCA)

(Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale du Projet Genre (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date: _____

Organisation: _____

Introduction

1. Quels sont les défis les plus vivants rencontrés par la communauté? Par exemple. Pour femmes et jeunes filles ?
2. Qui sont les plus vulnérables et pourquoi?
3. Comment ces défis ont-ils changé au cours des cinq dernières années?
4. Quel type de soutien avez-vous reçu au cours des cinq dernières années? Par qui?
5. Qui contrôle les ressources dans votre communauté? Et pourquoi?
6. Existe-t-il des barrières culturelles au changement?

Appréciation du projet

1. Le projet a-t-il répondu à vos besoins ? Si oui comment? Si non, pourquoi?
2. dans quelle mesure les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du programme préalablement définis ?
3. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?
4. Qu'est-ce qui a changé par rapport à l'évolution du contexte de mise en œuvre du projet ?
5. Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?
6. Dans quelle mesure les composantes du programme conjoint étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?
7. Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?
8. Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il réussi à changer les perceptions et comportements ayant trait aux violences basées sur le genre ?
9. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?
10. De quelle manière le programme pourrait-il avoir de meilleures chances de durabilité ?
11. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?
12. Le projet a-t-il pris en compte la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?

MERCI POUR VOTRE AIMABLE PARTICIPATION !

Checklist structurée pour visites et observations de terrain (Avec photographies des réalisations physiques si existantes)

Date : _____

Région : _____ Commune : _____ Localité : _____

NB: Les observations seront complétées si et seulement si les visites de terrain sont envisageables.

Ob1.

Ob2.

Ob3.

Ob4.

Ob5.

Ob6.

Ob7.

Ob8. Autres observations spécifiques (A compléter)

- Contrats (Collaboration)
- Autres observations importantes
- Commentaires sur les observations

Annexe 7 : Matrice d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Sous-questions	Indicateurs de résultats	Sources des données	Méthodes de collecte et d'analyse	Hypothèses
Pertinence	Dans quelle mesure les différentes composantes assurent-elles la cohérence et la complémentarité entre elles mais aussi avec les interventions d'autres acteurs des mêmes secteurs?	Le projet s'est-il préoccupé de la cohérence de ses interventions avec d'autres cadres de programmation ?	Degré de cohérence avérée entre les interventions du projet et cadre de programmation	- Documents projet et rapports - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation	- Participation des parties prenantes à la conception du projet - Motivation manifeste du gouvernement à soutenir les interventions du projet - Cadre du projet aligné aux priorités nationales en matière de promotion de la participation politique et du leadership des femmes
		Le projet s'est-il préoccupé de la complémentarité de ses interventions avec les autres acteurs de mêmes secteurs ?	Degré de complémentarité entre les interventions du projet et ceux des autres acteurs	- Documents projet et rapports - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation	
	Le Programme Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?	Le programme conjoint est-il aligné aux politiques nationales en matière de promotion de la participation politique et de leadership des femmes ?	Alignement avéré entre les interventions du programme et les politiques nationales existantes en la matière	- Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes	- Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation	
		Les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du programme préalablement définis ?	Degré de convergence des activités aux objectifs du programme	- Rapports et documents du projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation	
		L'intervention répond-elle aux problèmes identifiés (besoins des femmes et filles) ?	Variation du nombre de femmes et/ou groupes de femmes soient intégrés dans le gouvernement, les	- Documents projet - Entretiens de groupes (FG)	- Interviews - Exploration /Analyse secondaire	

			instances nationales, et impliquées en politique	- Entretiens Equipe programme, gouvernements, et partenaires	- Triangulation	
	Dans quelle mesure les effets sont-ils demeurés pertinents par rapport à l'évolution du contexte de mise en œuvre du projet ?	Les effets attendus du projet ont-ils évolué et pertinents par rapport au contexte de mise en œuvre en RCA ?	Variation des effets attendus du projet vis-à-vis du contexte actuel en RCA	- Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire	
Efficacité	Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix (RCPCA), UNDAF+ et les ODD ?	Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix (RCPCA) ?	- Nombre de femmes ou réseau de femmes engagé et actif dans le processus de dialogue politique et de réconciliation nationale - % de leaders d'organisations féminines engagés dans le dialogue politique	- Documents et politiques nationales - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation	- Ressources financières et humaines effectivement mobilisées et gérées efficacement - Niveau de sécurité propice pour la mise en œuvre des activités du projet - Respect des engagements entre les parties prenantes
		Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés au UNDAF ?	Niveau de réalisation des effets du projet vis-à-vis des objectifs de l'UNDAF	- Documents et rapports UN, - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation	
		Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés aux ODD ?	Niveau de réalisation des effets du projet vis-à-vis des ODDs	- Documents et rapports UN, - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation	
	Est-ce que le système de gestion de risque au sein du projet est développé et fonctionnel ?	Le système de gestion des risques a-t-il été mise à profit ? si oui comment ?	Degré de prise en compte du système de gestion des risques dans la mise en œuvre du projet	- Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation	
		Dans quelle mesure les résultats	- Nombre de textes juridiques révisés pour	- Entretiens Equipe programme,	- Interviews	

	Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?	escomptés ont-ils été réalisés ?	<p>promouvoir l'égalité de sexes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de femmes et différents groupes ou plateformes de femmes fonctionnelles dont les capacités sont renforcées - % accrue des femmes leaders membres des plateformes ciblées qui s'engagent dans les initiatives politiques et citoyennes - Amélioration de la représentation et du leadership des femmes dans les initiatives communautaires de cohésion sociale et de réduction de la violence 	<p>gouvernements, partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens de groupes - Visites exploratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation 	
		Quelles sont les facteurs positifs qui ont contribué à leur réalisation ?	Liste des facteurs positifs identifiés et décrites	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	
		Quels sont les facteurs négatifs ayant influencés la réalisation des résultats attendus ?	Liste des facteurs négatifs identifiés et décrites	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	
		Quels changements le programme a-t-il apportés dans les différents aspects du dispositif national juridique et politique de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre ?	Quels sont les changements apportés par le programme aux dispositifs juridique et politique nationaux de prévention et réponse aux violences basées sur le genre ?	Liste des effets attribuables au projet	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	
Efficienne	Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?	Dans quelle mesure les composantes du programme conjoint étaient-elles été coordonnées pour	Degré de coordination entre les composantes du programme	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme de coordination fonctionnel - Ressources financières

		réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?			- Analyse de contenu et Triangulation	effectivement mobilisées - Appui permanent du gouvernement
		Dans quelle mesure les synergies existantes ont-elles contribué aux progrès accomplis ?	Nombre de synergies développées et attribuables au projet	- Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
	Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du programme ?	Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ?	- Nombre et profil du personnel existant - Variation du personnel au cours de la vie du projet	- Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
		Dans quelle mesure les ressources du projet ont-elles été utilisées pour la réalisation des résultats escomptés ?	Niveau de ressources vis-à-vis des besoins du projet (activités)	- Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire	
	Les ressources du projet ont-elles été jugées suffisantes au regard des activités du projet ?	Dans quelle mesure les ressources ont-elles été adéquates et adaptées aux activités du projet ?	Typologie et répartition des ressources aux activités du projet	- Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
Durabilité	Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?	Existe-t-il un mécanisme de durabilité des acquis du projet ?	Mécanisme de durabilité existante et fonctionnel	- Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation	- Stabilité politique - Stabilité sécuritaire
		Dans quelle mesure le programme a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?	Nombre de synergies entre intervenants impliqués dans la mise en œuvre du projet	- Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	

	Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il réussi à changer les perceptions et comportements ayant trait aux violences basées sur le genre ?	Quelles sont les changements durables attribuables au projet ?	Liste et nature des changements probables	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation
	À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?	Dans quelle mesure les différents partenariats entre les Agences récipiendaires ont-ils conduit à des changements durables du projet ?	Liste des changements durables attribuables aux partenariats entre les agences SUN	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet et partenaires - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
		Dans quelle mesure les différents partenariats entre les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables du projet?	Liste des changements durables attribuables aux partenariats entre les entités gouvernementales et OSCs	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
	Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?	Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau local ?	Liste et nature des éléments probants susceptibles de conduire aux transformations durables au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
		Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau national ?	Liste et nature des éléments probants susceptibles de conduire aux transformations durables au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
	De quelle manière le programme pourrait-il avoir	Quelle aurait été la meilleure approche d'intervention pour assurer plus de	Approche potentiellement adaptée et réalisable dans le temps	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews - Exploration /Analyse secondaire

	de meilleures chances de durabilité ?	durabilité aux acquis du projet ?		- Entretiens de groupes	- Triangulation	
Genre, Equité et Droits humains	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?	Le projet a-t-il intégré les principes d'égalité des sexes dans sa conception et sa mise œuvre ?	Degré d'intégration des principes d'égalité des sexes dans la conception et mise en œuvre du projet	- Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité politique - Engagement effectif des femmes et groupes de leaders femmes - Engagement et participation des groupes vulnérables (marginalisés)
	De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?	De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre ?	Stratégie de gestion des causes d'inégalité de genre	- Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
		De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes d'implication des groupes marginalisés ?	Stratégie de gestion des besoins des groupes marginalisés	- Documents et rapports projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / nationale ?	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la l'inclusion nationale ?	Degré de considération des principes de droits humains et d'efficacité du développement à l'inclusion nationale	- Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la redevabilité / nationale ?		Degré de considération des principes de droits humains et d'efficacité du développement à la redevabilité nationale	- Documents et rapports projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation		

Annexe 8 : Profils des Consultants

Serge Eric Yakeu (CE), Consultant International (Chef d'équipe)

Serge Eric est un Évaluateur Accrédité (CE) et parfaitement bilingue (Français et Anglais). Pendant plus de 15 ans, il a mené des évaluations en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie, dans divers environnements, notamment les villes, les villages, les forêts, le Sahel et la savane. Il a collaboré avec des parties prenantes à plusieurs niveaux, y compris des organisations communautaires, des donateurs / bailleurs de fonds tels que l'USAID, les Affaires Mondiales Canada, l'UE ; des hauts responsables des missions diplomatiques, des agences gouvernementales, des agences partenaires et des agences du système des Nations Unies telles que le FIDA au Tchad et au Sénégal; La FAO au Tchad, au Cameroun, en RD Congo, au Lesotho et en Tanzanie; l'ONUDI au Tchad et en Autriche; l'OCDE aux Philippines et Allemagne; l'USAID au Mali; l'ILPRI au Mali; l'ICRAF au Cameroun et au Congo; L'UNESCO au Ghana, au Nigeria, en Tanzanie et en France; le BIT au Sénégal et au Cameroun; l'ONU Femmes en RCA et au Cameroun ou encore le PAM en Italie et au Cameroun, et avec l'UNICEF au Burkina Faso, Libéria, Nigeria, Guinée Bissau, Sénégal, et Côte d'Ivoire. Serge Eric a dirigé la conception et la mise en œuvre de plusieurs études et évaluations dans plus de 55 pays dans le monde entier et dans des environnements complexes et humanitaires, individuellement ou en équipe. Il a travaillé dans 24 pays d'Afrique, 7 d'Europe, 3 d'Asie, 3 du Moyen-Orient et 2 pays de l'Amérique du Nord. Il a également partagé des connaissances en matière d'évaluation en Amérique latine (Mexique et Brésil) et dans les Caraïbes (Barbades, Haiti et Trinidad & Tobago). La plupart des travaux nécessitaient une sensibilité culturelle, une éthique et la connaissance des normes pratiques très fortes. Avec sa capacité à gérer les approches participatives en plus de ses connaissances et de ses compétences en leadership, il s'adapte facilement à différents environnements culturels.

En outre, il est très actif en tant que Conseiller pour l'émancipation des jeunes afin de les intégrer dans le domaine de l'évaluation, en particulier au sein de réseaux professionnels tels que l'Association Africaine d'Evaluation (AfrEA) où il a exercé les fonctions de président, l'Association Camerounaise pour le développement de l'Evaluation (CaDEA) où il a animé plusieurs ateliers de formation en évaluation, la Société Canadienne d'Evaluation (SCÉ) où il a offert des webinaires sur l'évaluation participative et sert de Révisseur Scientifique au Journal Canadien d'Evaluation, l'Association International pour le Développement de l'Evaluation (IDEAS) où il est membre à vie et a facilité plusieurs ateliers de formation, l'Association Canadienne pour les Professionnels du Développement International (CAIDP) et le réseau « EvalIndigenous » de l'Initiative EvalPartners où il est le Président depuis janvier 2019 en Nouvelle Zélande.

Son parcours académique couvre un Double Master International en Sciences du Développement Rural en Belgique conjointement avec l'Université de Pise (Italie), Wageningen (Pays-Bas), l'université de Humboldt en Allemagne, et Rennes en France ; une Maîtrise en méthodologie de la recherche et statistiques (Wageningen au Pays-Bas), un Diplôme d'Ingénieur agronome spécialisé en Économie Agricole et Sociologie Rurale, et une License en Biochimie option nutrition humaine (Cameroun). Serge Eric possède une douzaine de certificats internationaux en coopération internationale (coopération Nord / Sud), en méthodologies de recherche en sciences sociales, en planification et évaluation du développement, en genre et équité.

Expertise: planification et projet / gestion de programme, assistance humanitaire, évaluation de la vulnérabilité et renforcement de la résilience, initiatives de consolidation de la paix et de transition, développement communautaire, développement agricole et rural, analyse de la chaîne de valeur, inclusion financière et aide aux petites subventions, évaluation des capacités, initiatives en matière d'éducation et de formation professionnelle, politiques de réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire et nutrition, évaluation axée sur le genre et l'équité, économie de l'environnement et gestion des ressources naturelles.

Pour plus de détails sur son profile, références disponibles à : <https://www.linkedin.com/in/serge-eric-yakeu-djjam-lab15140/>

Boniface Nzonikoua (PhD), Consultant National

Ses qualifications universitaires comprennent un Doctorat en sociologie de Développement à l'université de Toulouse – France, d'un DESS en Gestion et Evaluation de projet, et d'un DEA en Communication.

Il dirige depuis plusieurs années sa propre structure dénommée Centre de Recherche et d'Appui au Développement (CRAD). En partenariat avec collaborateurs internationaux et nationaux, il a travaillé sur plusieurs dossiers avec les Nations Unies et l'Union Européenne dont: i) L'Evaluation Cadre Programmatique de Coopération PNUD-RCA; ii) L'Evaluation finale Projet «Appui au Système de santé», UNFPA-RCA; iii) L'Evaluation programme de communication et de plaidoyer UNFPA-RCA; iv) L'Evaluation finale projet conjoint «Appui aux filles libres en RCA»; v) L'Evaluation projet « Information et Communication sur la REDD+ et le changement climatique-Bassin Congo; vi) l'Evaluation Programme PDD UE; vii) Evaluation projet régional «Mise en Œuvre de l'APV dans le bassin du Congo; viii) l'Evaluation de l'Accord de Partenariat Volontaire UE et RCA.

Il bénéficie d'une large expérience à travers les formations suivantes:

- Formation sur la réforme foncière et la gouvernance responsable du foncier selon les directives de la FAO, Douala, 2013, Financée par GIZ, Cameroun ;
- Formation sur le CLIP (Consentement Libre Informé Préalable) à la mise en œuvre des projets REDD+ et de gestion durable des ressources naturelles, Kinshasa, Boma (Réserve de Luki), 2011, RDC;
- Formation sur le processus REDD et sa faisabilité sociale dans le bassin du Congo, Forest Trends, Goma Novembre 2010, RDC ;
- Formation en Plaidoyer sur la lutte contre les tracasseries administratives et policières le long du fleuve Congo, organisé par l'USAID, Kisangani, 2007, RDC ;
- Formation sur la gestion et les modes de résolution des conflits liés aux tracasseries administratives et policières le long du fleuve Congo, USAID-RDC, Kinshasa 2005, RDC;
- Formation en COAIT sur l'Analyse des coûts, bénéfices et risques (PCBRA) liées aux options communautaires de conservation, de développement local et de valorisation des ressources naturelles par les collectivités locales, USAID, 2002, Washington DC;
- Formation en Cogestion des ressources naturelles organisées par GTZ, Yaoundé, 2000, Cameroun.
- Formation sur la méthodologie de l'évaluation de l'impact de l'onchocercose et de l'ivermectime en Afrique centrale, organisée par l'OMS, Douala, 2000, Cameroun.
- Formation en Cartographie participative à grande échelle des terroirs et des ressources naturelles, organisée par CARPE-USAID, Yaoundé, 1998, Cameroun.
- Formation sur l'étude des comportements à l'égard de la conservation durable des ressources naturelles, organisée par Biodiversity Support Program, Hararé 1997, Zimbabwe.
- Formation des formateurs en MARP et MAPP organisé par WWF- US à Kango et Mouroundi, 1996, Gabon.
- Communication et Gouvernance des ressources naturelles, Royaume Uni, Wolverhampton, 2015.

Il est aujourd'hui le représentant de l'Afrique centrale auprès de la Banque Africaine pour le Développement en matière de la société civile. Président du Réseau Centrafricain des Evalueurs (RECEVA), il a réalisé des évaluations avec des collègues de Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, Togo, Gabon, Cote d'Ivoire.